

VIE

OUVRIERE

QUI
A PEUR
DES
ÉCOLOS?

DÉBAT
LE N.P.D.
AU QUÉBEC
OUI OU NON?



S.O.S
garderies

ON NE LOUE PAS QUE DES SALLES

Le 1212 Panet est bien connu. Depuis 13 ans, des milliers de militants et militantes l'ont adopté pour la tenue de leurs congrès, conférences de presse et rencontres...

Mais au Centre St-Pierre, on ne loue pas que des salles. On y offre aussi de la formation en communications et on s'occupe de vos productions audio-visuelles.

Faire du vidéo, réaliser une conférence de presse, découvrir le fonctionnement des médias, voilà quelques-unes des sessions que nous offrons aux organismes.



1212, rue Panet
Montréal H2L 2Y7
(514) 524-3561

Ne manquez pas, en mars

- **Un dossier spécial:**
Immigration et Société
québécoise
- **Une entrevue**
avec la journaliste Colette
Beauchamp
- **Aussi:**
les sectes, l'enjeu de la
restructuration salariale pour
les femmes, l'auto-défense
pour nos enfants? etc.

LE FRANÇAIS EN TÊTE



COLLOQUE SUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Organisé par la Centrale de l'enseignement du Québec
Avec la collaboration de l'Association québécoise des
professeurs de français

Conférence d'ouverture: **Fernand Dumont**
Spectacle d'ouverture: **Gilles Vigneault**
Pour renseignements: **Michèle Savard (418) 658-5711**

Centre municipal des Congrès,

Québec

29, 30 et 31 janvier 1988



Centrale
de l'enseignement
du Québec

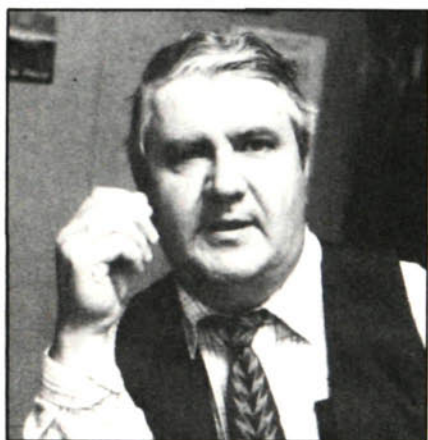
SOMMAIRE

ENTREVUE

6

Une solidarité à tricoter serré

Martine D'Amours rencontre Paul-André Boucher, ex-directeur de Tricofil et secrétaire du Comité provincial des coopératives de travail. Un homme qui choisit encore l'autogestion plutôt que le patron.



LE CHOC DES IDÉES

10

LE NPD au Québec: oui ou non?

Un débat auquel ont contribué Noëlle-Dominique Willems, membre du NPD, et Raymond Laliberté, qui ne l'est plus. La première y voit une alternative pour le peuple québécois; le second se demande où est le mouvement social porteur d'un NPD de changement.

Vos lettres

4

Éditorial

5

par Gilles Dugal

Le Québec en couleurs

13

par Pierre Viau

En bref

14

Chronique insolente

23

par André Leclerc

Bande dessinée

par Vivian Labrie

Le tour du Québec

27

par François Gloutnay

À l'oeil

34

par Henri Lamoureux

DOSSIER: S.O.S. GARDERIES

15

par Nicole Brais et Martine D'Amours

Les parents n'en peuvent plus de payer; les travailleuses n'en peuvent plus d'être sous-payées: beau dilemme pour les services de garde. Au moment où Québec s'appête à déposer une politique d'ensemble, les enjeux sont énormes: il en va de la sauvegarde... des services de garde.



EN MOUVEMENTS

Qui a peur des écolos?

24

Que devient l'écologie, dans un contexte où le Québécois moyen se préoccupe davantage de ses actions REA dans une entreprise que de l'impact dévastateur que celle-ci peut avoir sur l'environnement? Magali Marc, co-présidente de Société pour vaincre la pollution, en a discuté avec Pierre Gaudreau.

Affaires de cuisine

26

par Jean-Pierre Langlois

Dans Hochelaga-Maisonneuve la sous-alimentée, des groupes de familles à faible revenu expérimentent la cuisine en commun.

VIVRE EN '88

Les blancs de mémoire des médias

28

par François Gloutnay

Mâles, vieux, les médias sont aussi blancs. Les communautés culturelles et les minorités visibles réussiront-elles à s'y tailler une place proportionnelle à celle qu'elles occupent dans «la vraie vie»?

SUR LA PLANÈTE

Sankara est mort, vive Compaoré!?

30

par Yvan Comeau

Le putsch du 15 octobre dernier au Burkina Faso ne promet rien de bien neuf pour la paysannerie, qui compte pour 90% de la population.

COURANTS D'ÉGLISES

La cuvée '80 des militants chrétiens

32

par Gilles Dugal

À la fois semblables et différents d'il y a 20 ans, les militants chrétiens ont perdu des batailles, mais pas la guerre. Leur capacité de faire le point et de rebondir émerveille.

Hockey: je raccroche quand...

Le hockey que les grands montrent aux jeunes, à la télé ou sur la glace, contribue souvent au fait que plusieurs, de tous âges, décrochent de notre sport national.

J'étais de ceux qui souhaitent pour leur fils ou leur fille des activités sportives plus enrichissantes (V.O. nov. '87 pp.28/29) jusqu'à ce que le code d'éthique des entraîneurs de l'Association sportive du bas de la ville (section «B») me tombe entre les mains. Un document tout simple remis aux jeunes, à l'intention des parents, et qui promet du hockey «pour le plaisir de jouer, de participer et de s'améliorer». En voici quelques extraits:

— Ne forcez pas un enfant qui n'en a pas envie à participer à des activités sportives. N'oubliez pas qu'il participe à des sports organisés pour son propre plaisir, pas pour le vôtre.

— Apprenez à votre enfant qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire et faites de la défaite une victoire en l'aidant à chercher à améliorer ses aptitudes et à développer son esprit sportif. Ne tournez jamais votre enfant en ridicule parce qu'il a commis une faute ou perdu une compétition.

— Appuyez tous les efforts déployés pour faire disparaître toute violence verbale et physique des activités sportives des enfants.

Aux jeunes:

— Joue pour t'amuser, pas simplement pour faire plaisir à tes parents ou à ton entraîneur.

— Rappelle-toi que l'objet du jeu est de t'amuser, d'améliorer tes aptitudes et de te sentir bien. Ne cherche pas à te mettre tout le temps en avant, ni à marquer le plus grand nombre de buts, ni à recueillir le plus de suspensions.

Mon fils joue cette année dans une équipe gérée par M. Gérald Dupuis, l'auteur des lignes ci-dessus. Emmanuel est moins nerveux qu'il était, il s'améliore, est fier de lui et de son équipe. Bref, il marque des points... Ce qui fait que je raccroche.

Jean Forest
Montréal, Centre-Sud

Laïcs: une voix à faire entendre

Bravo pour votre franc parler et la clarté de vos exposés. J'endosse en particulier l'article: «Clercs-laïcs, un problème de pouvoir.» J'estime qu'il faudra écrire, parler et crier bien fort durant plusieurs années avant que notre voix pénètre les voûtes hermétiques où se loge l'institution de l'Église.

J. Ménard, Gingras
Montréal

Conscience critique

Pour moi, la revue est un outil important d'information et de sensibilisation sur ce qu'on vit, sur ce qui se passe dans la classe ouvrière et populaire. Cet outil permet d'établir des liens entre les différentes régions. Aussi de prendre une position publique, une prise de parole comme chrétien-nes engagé-e-s sur des situations difficiles telles que l'avortement, les différentes minorités, le manoir Richelieu, et d'être plus critique.

Chantal Carrière
Hull

Dépasser une lecture naïve des événements

R.V.O. demeure un des plus précieux outils pour dépasser une lecture naïve des événements sociaux et des décisions politiques qui affectent la vie des gens d'ici. J'en recommande la lecture (et l'abonnement) à chaque rencontre que j'ai avec des agents de pastorale en paroisse ou avec des comités de justice et foi qui se multiplient présentement dans les communautés religieuses. Un merci spécial pour vos dossiers sur le Mouvement populaire et sur la Solidarité internationale.

Bernard Ménard, o.m.i.
Hull

Réfugiés: une réalité à faire connaître davantage

Concernant l'article «Plaidoyer pour les réfugiés»: il y aurait avantage à faire paraître des éléments de cet article dans les journaux pour permettre à la population de s'éclairer davantage sur cette question «chaude» et controversée. L'éclairage apporté dédramatise la question et montre que nous accueillons encore très peu de réfugiés (entre 12 à 18 000) sur l'ensemble du quota d'immigration que le pays s'est fixé (ex: 120 000 pour 1988)

Françoise Gagnon
Chicoutimi

VOLUME XXXVII numéro 207.

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur.

Directeur: Gilles Dugal • **Conseil de direction:** Denise Labelle, Louise Lafortune, Réjean Mathieu, Monique Pellerin, Roger Poirier • **Secrétaire à la rédaction:** Martine D'Amours • **Comité de rédaction:** Jean-Guy Casaubon, Normand Comte, René Doré, Isabelle Drolet, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Diane Levasseur, Monique Tremblay • **Membres des sous-comités Jeunes, Femmes, Église, International et collaborations régulières:** Luce Bédard, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Louis Cinq-Mars, Josée Desrosiers, Sylvie Désautels, Marie-Josée Filion, Danielle Forest, Jocelyne Gamache, Pierre Gaudreau, François Gloutnay, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, André Leclerc, Lucie Lépine, Jean Ménard, Normand Picard, Jean Tremblay, Pierre Viau • **Abonnements:** Gilles Dugal • **Maquette, montage, comptabilité:** Yolande Hébert-Azar • **Directeur artistique:** Robert Chayer, Vox Populi • **Bande dessinée:** Vivian Labrie • **Imprimerie:** Payette et Simms • **Photocomposition:** Photocomposition Tréma Inc. • **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514) 525-2513 • **Abonnement régulier:** 15\$/an, **de soutien:** 20\$/an, 28\$/2 ans, **à l'étranger:** 18\$/an, **commande de 6 abonnements et plus:** 12\$ chaque.

Références: Les articles de la revue Vie Ouvrière sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR), de la Bibliothèque nationale du Québec • Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement no 0220.

Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qué. H2L 2Y7, tél.: (514) 523-5998.

4/VIE OUVRIÈRE/JANVIER-FÉVRIER 1988

Cent fois sur le métier...

par GILLES DUGAL

Pour la deuxième fois en trois ans, **Vie ouvrière** remet son ouvrage sur le métier: changement dans les chroniques, nouveau graphisme et précision du créneau. Nous avons même parlé de changer de nom. Mais après consultation des instances, le conseil d'administration a évalué que ce serait prématuré. Notre préoccupation en est une de marketing: le qualificatif «ouvrière» fait un peu «rétro» et nous priverait de la clientèle d'une catégorie de militants-e-s. Le conseil d'administration veut pousser plus loin l'enquête auprès de nos abonnés-e-s avant de procéder.

Notre créneau

L'Assemblée générale d'octobre dernier a précisé l'angle par lequel **Vie Ouvrière** regarde et analyse la réalité. La revue jette un regard critique sur la société, l'Église et les mouvements sociaux. Elle donne la parole aux gens des milieux populaires qui vivent les situations abordées par la revue. **Vie Ouvrière** reflète les conditions de vie et de travail des couches populaires, leurs organisations, leur culture et leurs débats. Elle reflète les grands débats sociaux et les contradictions qui ont des conséquences concrètes sur la vie des gens de milieux populaires. La revue développe une politique éditoriale et des positions favorables à l'amélioration des conditions de vie et de travail des gens de milieux populaires, en s'inscrivant dans des perspectives de changement social et de foi libératrice.

Vie Ouvrière élargit aussi ses préoccupations. Elle rendra compte des nouveaux phénomènes sociaux, des modes de vie, des préoccupations actuelles: la culture, la recherche de sens et des valeurs comme le souci de l'environnement — l'écologie, les rapports hommes-femmes etc.

Enfin, **Vie Ouvrière** continuera à être «le veilleur qui espère l'aurore». Elle témoignera de ce qui se vit, se pense, se croit et se bâtit dans les réseaux chrétiens

préoccupés par la justice sociale. Elle rendra compte et suscitera la réflexion sur ce qui se passe dans l'Église et a des répercussions sur les classes populaires.

Nouvelles chroniques

Pour concrétiser ces objectifs, nous introduisons de nouvelles chroniques et rajeunissons les anciennes. **En mouvements** rendra compte des mouvements sociaux, de leurs luttes et alternatives, tandis que **Vivre en '88** s'attardera à la culture et aux modes de vie. **Le choc des idées** fera place au débat entre deux points de vue ou analysera un enjeu d'actualité.

Sur la planète continuera de vous informer sur les mouvements sociaux dans différents pays, en faisant un lien avec notre propre conjoncture. Abordera de plus les questions de désarmement et d'écologie. **Courants d'Églises** discernera les courants spirituels et nous mettra en contact avec les personnes susceptibles de nous donner du souffle comme militants-es. L'Esprit est libre de souffler où il veut... nous serons aux aguets...

Lisez **le Québec en couleurs** pour vous apprivoiser au défi inter-culturel du Québec et **le tour du Québec** pour recevoir des nouvelles des différentes régions. Cherchez-vous de l'humour? **La Chronique insolente** est là pour vous servir. Finalement, **À l'oeil** recensera pour vous des livres, films et vidéos récents, et pas uniquement des «trucs militants». Bonne lecture! Δ

La république macoute

par MARTINE D'AMOURS

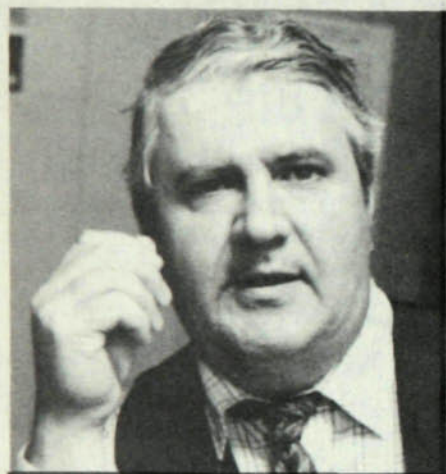
C'est assez inusité qu'un gouvernement au pouvoir se livre à un coup d'État: c'est pourtant ce qui s'est produit en Haïti le 29 novembre dernier. Élections confisquées, terreur planifiée, collusion entre l'armée et les bandes macoutes: le Conseil national de gouvernement (CNG) a bien montré, si besoin était, qu'il ne pouvait plus être considéré comme un élément d'une quelconque solution démocratique en Haïti.

Le peuple haïtien est loin d'être en débâcle; cependant, il a besoin de notre solidarité. Plus concrètement, les organisations de la communauté haïtienne québécoise réclament du gouvernement canadien 1. qu'il condamne fermement le CNG du général Namphy; 2. qu'il fasse en sorte de lui couper les vivres, tant au plan économique que militaire.

Selon le Front national de concertation de la communauté haïtienne québécoise, les deux-tiers de l'aide canadienne à Haïti seraient détournés au profit du régime. On réclame donc qu'Ottawa suspende son aide bilatérale (de gouvernement à gouvernement) et renforce son appui aux organismes de coopération qui travaillent directement au sein de la population haïtienne.

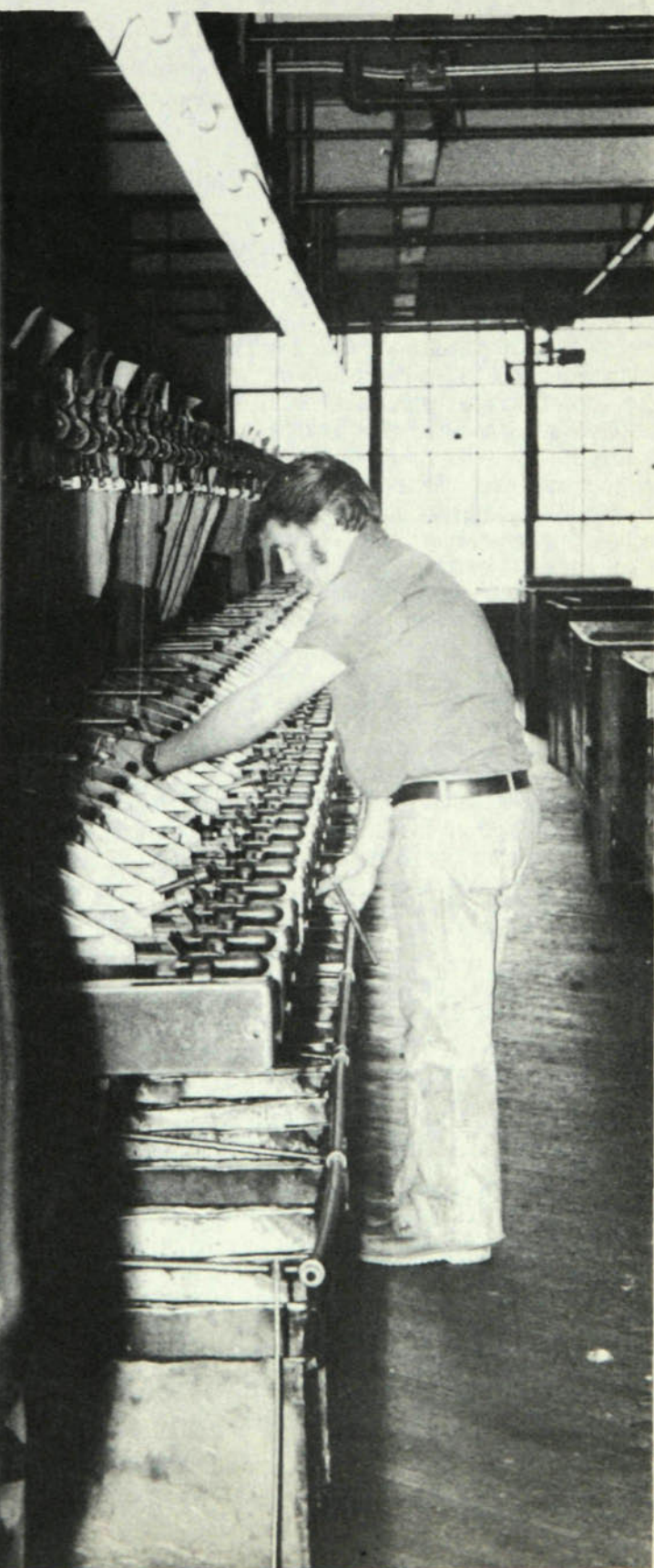
Mais la suspension de l'aide bilatérale ne suffit pas puisque, précisait récemment Jean-Claude Icart, du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, la majeure partie des argents versés à Haïti provient d'organismes internationaux, comme le FMI, la FAO etc. Le Canada devrait donc, selon lui, faire pression sur les organismes multilatéraux de manière à faire cesser le transfert de fonds au CNG. Sans armes et sans pétrole,¹ la république des macoutes ne saurait se maintenir très longtemps. Δ

1. Haïti dépend de l'étranger pour son pétrole et n'en a jamais pour plus que 15 jours d'avance.



Une
solidarité
à
tricoter
serré

avec Paul-André Boucher,
coordonnateur
du Comité provincial
des coopératives de travail



Paul-André Boucher se souvient de la Regent Knitting Mills de St-Jérôme. Il y a travaillé dix ans: il y fut délégué de département, trésorier puis président de syndicat. Quand la famille Grover ferme l'usine en 1974, les travailleurs et travailleurs l'achètent et la réouvrent sous forme d'entreprise autogérée. Tricofil était née.

Membre-fondateur, puis président et directeur général de Tricofil, Paul-André Boucher n'oubliera jamais, jamais, cette expérience de production et de gestion collective menée pendant huit ans par «un groupe qui avait choisi le courage». Quelques années après la mort de ce projet, il crée avec d'autres le Comité provincial des coopératives de travail, pour aider ceux et celles qui voudraient creuser le sillon autogestionnaire.

propos recueillis par Martine D'Amours

RVO: Dans une intervention que vous faisiez l'an dernier lors d'un colloque sur le mouvement communautaire, vous disiez: «Personnellement, je crois que les valeurs de solidarité, de dignité et de partage passent par le contrôle de notre travail. Les travailleurs et travailleuses doivent contrôler leurs moyens de production.» D'où vous vient cette préoccupation?

P-A Boucher: Je dirais qu'elle vient d'abord de ma famille. Mon père était un artisan; il a roulé sa bosse un peu partout: manoeuvre sur des chantiers, bûcheron, cultivateur. C'était un homme très autonome; il offrait ses services, partageait ses connaissances et se solidarisait avec du monde mais, et c'était indispensable pour lui, dans un contexte où il devait se sentir valorisé comme personne. Tout petit salarié qu'il était, il laissait une job s'il ne s'y sentait pas apprécié à sa juste valeur.

Je suis entré à la Regent Knitting en 1964; c'était mon premier emploi. Un mois après, je commençais à m'occuper de syndicat. Ce n'était pas par hasard. À ce moment-là j'étais influencé par un autre artisan, un forgeron qui habitait près de chez nous. Les fins de semaine, il me faisait travailler dans sa forge et en parlant avec cet homme très engagé, socialiste convaincu, j'ai eu le goût de m'impliquer.

Il faut dire aussi que le syndicat de la Regent, qui a toujours été très militant, s'occupait d'accueillir les nouveaux venus dans l'usine, de leur remettre une copie de la convention collective, de leur ex-

pliquer l'histoire du syndicat, le pourquoi des grèves qu'il avait menées. Un mois après mon arrivée, je suis entré dans le bureau de «l'union», comme on disait; j'en suis ressorti après deux heures de discussion avec le président. Ça a été le début de mon militantisme syndical, qui m'a permis de me former et de vivre les valeurs d'entraide, de partage, de solidarité dont me parlaient ma famille et mon voisin forgeron.

RVO: Cette volonté de contrôler le travail était-elle portée aussi par le syndicat de la Regent?

P-A Boucher: Oui, notre syndicat a souvent débordé du cadre traditionnel des revendications sur les salaires. Bien sûr, nous agissions aussi sur les salaires, qui étaient très bas. Mais je me rappelle que nos assemblées syndicales reflétaient deux préoccupations; les conditions de travail et la qualité du travail. Pourquoi? Peut-être parce qu'on avait un patron qui ne nous donnait rien en termes de salaires et de conditions de travail, sinon au prix de luttes inimaginables et qu'on se disait que, la manière traditionnelle ne suffisait pas, il fallait peut-être inventer de nouveaux chemins. Ce nouveau chemin passait par le contrôle de la production.

Un autre élément qui explique peut-être cette préoccupation, c'est le fait que nous étions tous des gens de métier, des «compagnons» au sens historique du terme. Nous avions entre nous non seulement une attache syndicale, mais aussi une attache de travail. La couturière était

importante; le tisserand et le teinturier aussi; ensemble nous formions un tout et quand un chandail sortait de l'usine, même au temps de la famille Grover, on avait l'impression que c'était notre appartenance.

RVO: Cet amour du métier, cette fierté du travail bien fait, on les retrouve beaucoup chez les gens de métier, chez les boulangers de chez Vaillancourt, chez les charpentiers-menuisiers...

P-A Boucher: Cela vient du métier et aussi de nos origines. On vient de la terre; c'est seulement depuis deux ou trois générations qu'on vit en ville et en réalité notre culture est davantage paysanne qu'ouvrière. Nous, on travaillait à l'usine mais le dimanche on retournait voir nos parents, nos oncles et tantes à la campagne; plusieurs leaders du syndicat venaient de la terre. Et l'appartenance à la terre avait forgé en nous toute une culture de responsabilité...

RVO: J'imagine qu'une expérience comme Tricofil est extrêmement marquante et que la personne qui en sort n'est pas la même que celle qui y est entrée. Quel bilan personnel faites-vous de ce projet?

P-A Boucher: Tricofil a signifié huit ans d'expérimentation du contrôle ouvrier sur le milieu de travail, dans le cadre d'une vaste entreprise industrielle, qui réclamait un grand marché. À la fermeture de la Regent Knitting, nous étions environ 450 travailleurs et travailleuses; Tricofil en a embauché entre 150 et 175 dans les meilleures années, avec une production annuelle de 4 à 5 millions de dollars.

De l'extérieur, on peut la comparer à l'expérience de décolonisation qu'ont vécue plusieurs pays du Tiers-Monde. Les patrons, comme les colonisateurs, retiennent leurs billes et ils attendent que tu te casses la gueule pour appiaudir. À Tricofil, on a vécu la marginalisation de l'opinion publique, et surtout de l'opinion susceptible d'influencer les milieux d'affaires et les politiciens. Il y avait tout le secteur de la guénille qui nous examinait au télescope; comprends-tu, pour eux, il ne fallait pas qu'une entreprise comme Tricofil réussisse!

De l'intérieur, je peux dire que les gens sont ressortis amers de la manière dont le



CHRISTIANE THIBAUT

projet s'est terminé. Amers parce que les cadres s'étaient emparés d'un projet démocratique et qu'eux, les travailleurs-proprétaires, en avaient perdu le contrôle. Amers aussi parce que le mouvement syndical les avait laissés tomber. J'ai toujours déploré la façon dont la FTQ nous a lâchés, en février 1982. Bien sûr qu'on était en pleine crise économique et que le marché était effondré, mais pour moi, la première responsabilité du mouvement syndical, c'est de tenir son monde ensemble, de mettre en commun les con-

«De l'extérieur, on peut comparer Tricofil à l'expérience de décolonisation qu'ont vécue plusieurs pays du Tiers-Monde. Les patrons, comme les colonisateurs, retirent leurs billes et ils attendent que tu te casses la gueule pour applaudir.»

naissances et les ressources pour voir comment repartir. Et si c'est impossible de repartir, de voir ce qu'on fait à la place. Nous avons quand même des acquis, un million de dollars en actifs, un terrain qui, depuis, fait l'objet de spéculation, des

possibilités d'aller dans le parc industriel. Nous avons un collectif de travailleurs qui étaient propriétaires; pour moi, la solidarité aurait dû se vivre jusqu'au bout.

D'un autre côté, et malgré cela, ça a été quelque chose de très important. Je vais seulement te rapporter un témoignage. J'ai rencontré récemment un ancien teinturier de Tricofil, qui a quitté un moment donné, suite à un problème avec son surintendant. Je l'ai croisé sur la rue Laviolette, en face de l'endroit où s'élevait l'usine de Tricofil, aujourd'hui démolie. Je lui ai raconté que pendant l'année de la démolition, j'ai cessé de passer par là parce que ça m'arrachait le cœur à chaque fois. Il m'a dit que c'était la même chose pour lui et il a rajouté: «J'ai eu la chance de vivre avec vous autres cette expérience-là. Malheureusement, mes enfants n'auront pas la même chance.»

RVO: Et vous avez décidé de continuer, avec le Comité provincial des coopératives de travail?

P-A Boucher: Moi personnellement, après avoir quitté en 1979-80, j'ai eu besoin de deux ou trois ans pour prendre mes distances, pour replacer Tricofil

dans ma vie. Je me suis beaucoup questionné: était-ce un rêve qui ne valait plus la peine d'être vécu ou une réalité suffisamment présente dans mes préoccupations humaines pour continuer dans ce sens-là? J'aurais pu retourner dans le secteur privé, me trouver une petite job, ouvrir un petit commerce. J'ai finalement fait le choix de continuer; même si Tricofil n'existe plus, il y a une continuité puisque d'autres gens portent les mêmes espoirs.

RVO: Contrôler collectivement son milieu de travail, qu'est-ce ça change?

P-A Boucher: Ça change tout: les relations entre les personnes, la vision du pouvoir. Il faut vivre la démocratie, partager les connaissances, faire circuler l'information privilégiée et ça entre en contradiction avec tout ce qu'on apprend ailleurs.

S'autogérer, c'est contrôler son travail, mais c'est aussi exercer un contrôle financier et de gestion, contrôler la qualité du produit, s'interroger sur quoi produire — des produits qui vont servir la communauté ou la détruire? —, participer aux décisions relatives à l'expansion de l'entreprise. Cela amène toutes sortes de questions plus globales — quelle sorte de développement veut-on pour la communauté? sommes-nous préoccupés de préserver l'environnement? — et des questions à long terme, parce qu'il faut penser aussi aux générations qui vont suivre.

RVO: Vous disiez que ça change notre vision du pouvoir?

P-A Boucher: Par exemple, j'ai occupé des fonctions auxquelles le collectif m'avait délégué, des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de Tricofil. Quand tu commences à négocier avec les banquiers et les gouvernements, tu sens effectivement que tu possèdes un pouvoir. Et tu portes quotidiennement la contradiction suivante: à l'usine, on te rappelle que tu dois partager ce pouvoir mais à la table de négociation, banquiers et gouvernements veulent s'assurer qu'ils négocient avec une personne qui a le pouvoir bien en mains.

Évidemment, c'est très dur à vivre. D'où l'importance, pour un projet autogestionnaire, d'être encadré par du mon-

de qui portent les mêmes valeurs. Si tu vis ton expérience seul dans ton coin, tu seras rapidement isolé, étouffé et l'économie traditionnelle prendra le dessus. Tu n'auras plus de marge de manoeuvre, pas de contrôle réel; tu ne pourras rien influencer. Tu ne seras pas en mesure de voir ce que tu peux améliorer, non seule-

«Je vois l'importance, pour un projet autogestionnaire, d'être encadré par du monde qui portent les mêmes valeurs. Si tu vis ton expérience seul dans ton coin, tu seras rapidement isolé, étouffé et l'économie traditionnelle prendra le dessus. Tu n'auras plus de marge de manoeuvre, pas de contrôle réel; tu ne pourras rien influencer. Tu ne seras pas en mesure de voir ce que tu peux améliorer, non seulement en termes de salaires, mais aussi en termes d'habitation, d'environnement, de vie communautaire.»

ment en termes de salaires, mais aussi en termes d'habitation, d'environnement, de vie communautaire.

Pour que les projets ne fassent pas seulement engraisser l'économie actuelle, il faut permettre aux gens qui partagent ces idées de se retrouver dans un mouvement de réflexion sur l'économie sociale et alternative.

RVO: Au Comité provincial, vous avez le projet de mettre sur pied un mouvement de coopérateurs et coopératrices. Quels en seraient les axes?

P-A Boucher: Nous parlons de la nécessité de la formation. Formation économique mais aussi développement d'une nouvelle pensée, qui permette de revenir à des valeurs de partage, de solidarité, d'entraide. Je dis bien revenir parce que nous avons, au Québec, des valeurs profondes de survivance, de patience et de solidarité.

On entend souvent dire que les gens ne sont pas intéressés à cela mais je n'en suis pas si certain. Nous travaillons par exemple avec Atelier tout-usage, à La-chute, un collectif de trois femmes et

deux hommes, 33 ans en moyenne, peu scolarisés, mais déterminés à se sortir de l'aide sociale. Ça fait trois ans qu'ils cheminent et tranquillement, ils sortent de leurs peurs et de leur torpeur; ils ont commencé à produire; ils apprennent ensemble à identifier les problèmes et à chercher les solutions. Ils se sentent progressivement valorisés et en confiance, même s'ils ne se versent pas encore de salaire.

Atelier tout-usage est actuellement en période de simulation économique. C'est une formule que le Comité provincial privilégie parce qu'elle permet aux gens de développer un marché, de se former, tant au plan professionnel qu'à celui de la gestion collective, et enfin parce qu'elle permet aux travailleurs-coopérateurs de commencer à rentrer des revenus, sans pour autant être pris dès le départ avec les contraintes économiques qu'entraîne le versement de salaires. Bien sûr que l'objectif n'est pas de passer trois ans sans salaire, mais de s'en verser au fur et à mesure que la situation financière évolue, sans s'enliser dès le départ dans la dépendance envers les banquiers, les sociétés d'investissement etc.

En même temps, l'étape de simulation amène les gens à comprendre et à assumer graduellement la dimension économique de leur projet, de façon à ne pas paniquer devant chaque problème rencontré. Comme la vie d'une entreprise est faite d'une suite de problèmes économiques, c'est important que le collectif les maîtrise.

La simulation permet aussi de démystifier l'aspect économique et c'est essentiel. On entend souvent dire que l'économie est l'épine dorsale d'un projet. C'est faux: c'est le collectif qui constitue l'épine dorsale, c'est lui qui donne corps au projet. Si ton collectif fonctionne mal, si ta solidarité fait défaut, tu perdras aussi ton projet économique.

Donc, au Comité provincial, nous portons un projet de mouvement de coopérateurs et coopératrices, qui serait axé sur l'éducation et la formation, le regroupement des personnes sur une base locale, régionale et nationale, la constitution d'un Fonds d'entraide pour financer les simulations économiques (sous forme de prêts remboursables), et la mise en place de pools de ressources humaines prêtes à soutenir des projets de coopératives de travail.

RVO: Quels «conseils» donneriez-vous, qu'auriez-vous de plus important à dire à ceux et celles qui voudraient créer leur emploi grâce à une coopérative de travail?

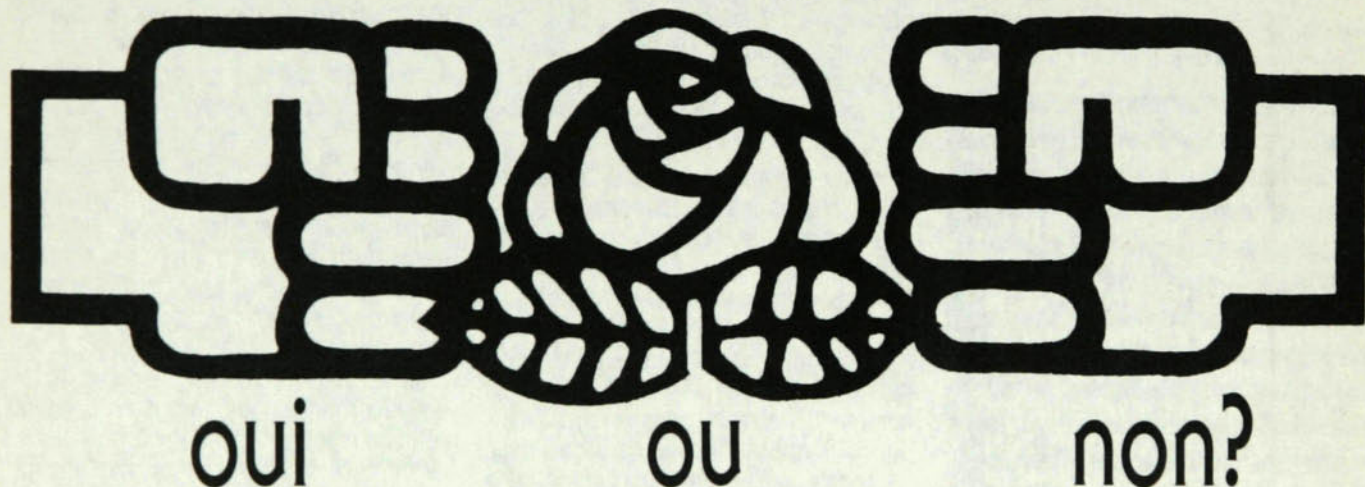
P-A Boucher: D'abord, prendre soin de leur solidarité comme d'un joyau, tout en sachant que dans le quotidien, elle sera mise à dure épreuve. Ensuite, ne pas perdre le lien avec le milieu: à un moment donné, à Tricofil, les gestionnaires ont coupé sur l'information à la population. Notre groupe s'est beaucoup affaibli à partir du moment où il a perdu l'appui d'une communauté qui se disait: «Tricofil ça ne doit plus exister; on n'en entend plus parler.»

Autre point important, je dirais aussi que la formule coopérative n'est pas une solution magique; c'est un outil juridique qu'un collectif se donne au moment où son projet économique devient rentable et où se pose la question de s'incorporer soit sous forme de compagnie, soit sous forme de coop. Il y a eu ces dernières années une surenchère autour du mot «coop de travail». Certains ont dit: «Il faut créer le plus de coops de travail possible. Il faut inciter du monde à soutenir leur développement.» Dans cette perspective, il fallait intéresser le monde des affaires, le monde de l'éducation, les professionnels, etc., leur démontrer que la coop peut être rentable, plus rentable même qu'une compagnie parce que les travailleurs en sont propriétaires etc.

Je simplifie un peu mais il s'agit en gros du discours dominant depuis 1983-84. Un discours dont je me dissocie complètement parce que la coop est avant tout un outil qui répond à des valeurs d'égalité, de non-spéculation, d'enracinement dans le milieu, de non-dissolution. C'est une activité économique aussi, mais pas isolée du reste. D'ailleurs, les gens ont suffisamment en tête cet aspect économique; ils ne sont pas assez fous pour penser que leur projet peut continuellement perdre de l'argent sans problèmes...

Plus globalement, je pense que, d'ici 20 ans peut-être, le mouvement coopératif se retrouvera à une croisée de chemins. Ou il se fond dans le creuset économique dominant, avec la seule différence de tenir un discours coopératif. Ou il appuie des projets porteurs de valeurs. Δ

Le NPD au Québec



Les sondages le confirment, le Nouveau Parti démocratique, le NPD, fait son petit bonhomme de chemin dans les intentions de vote des Canadiens et des Québécois. S'agit-il, au Québec, d'une alternative appelée à nous sortir de la morosité et de l'impuissance politiques? Serions-nous bien servis par les propositions néo-démocrates au chapitre de la social-démocratie et à celui de la question nationale? Et, plus largement, qu'est-ce que les organisations ouvrières et populaires attendent d'une formation politique? **Vie ouvrière** relance le débat de l'alternative politique, avec la contribution de Noëlle-Dominique Willems, membre du NPD, et de G-Raymond Laliberté, qui ne l'est plus.¹

Une véritable alternative pour le peuple québécois

par Noëlle Dominique Willems*

La popularité montante dont jouit le Nouveau parti démocratique depuis un an constitue une indication claire du fait que la population du Québec y voit une alternative valable aux politiques néo-libérales de M. Bourassa et éventuellement de M. Parizeau ou tout autre chef pouvant reprendre les rênes du parti québécois.

Alors que ce dernier semblait apporter une réponse claire aux aspirations du peuple québécois dans les années '70, nombreux sont ceux qui, désenchantés, l'ont quitté lorsqu'il a délaissé son option indépendantiste, mais aussi lorsqu'il a in-

diqué par des lois de plus en plus répressives à l'égard de certains segments de la population qu'il rejetait sa volonté social-démocrate de réforme sociale.

Ouvert à toutes les composantes sociales

Pour certains, la montée du Nouveau parti démocratique est imputable à l'adhésion massive d'intellectuels de gauche. Cette évaluation facile ne tient pas compte de la réalité telle que nous la vivons. Loin de ne comprendre qu'une minorité militante pensante, les nou-

veaux et nouvelles adhérent-e-s proviennent de toutes les couches sociales, de tous les horizons et représentent largement la diversité sociale et culturelle du Québec des années '80.

À tous et toutes, le NPD propose une alternative sociale large basée sur un projet de société qui tient compte du droit légitime du peuple québécois à l'autodétermination par le biais de l'élaboration d'une constitution proprement québécoise. Sur la base de cette constitution, il nous serait finalement possible d'exprimer notre spécificité mais également de déterminer les moyens que nous jugeons indispensables pour la défense de notre existence en tant qu'entité distincte.

Cette option ne constitue pas à elle seule le fondement de l'alternative réelle offerte par le NPD — le projet de société que nous élaborons tous et toutes ensemble se veut porteur d'une ouverture vers toutes les composantes sociales. Les Québécois et Québécoises ont, contrairement à ce que nous vivons actuellement, voix au chapitre dans la gouverne de leur destinée. La fibre sociale n'est pas constituée que des bien-nantis et ne doit pas privilégier le maintien des conditions de vie d'une catégorie sociale à l'exclusion des autres.

1. Chacun-e a exposé sa position, puis disposé d'une douzaine de lignes pour répliquer au texte de l'autre. Les titres et les sous-titres sont de **Vie ouvrière**.

Lutter contre les inégalités

Nous avons tous et toutes le droit à une véritable amélioration de notre situation sociale et économique. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour endiguer les iniquités sociales entretenues par le gouvernement actuel. On ne peut se vanter de ce que l'économie va bien si cette situation engendre un enrichissement des riches aux dépens d'un accroissement de l'appauvrissement de plus en plus grand d'une portion de la société, personnes âgées, familles monoparentales, femmes, jeunes.

L'instabilité du marché du travail, la précarisation des emplois, peuvent et doivent être redressés; cela ne peut provenir que de projets concrets de plein emploi découlant d'une volonté politique. Cette volonté et les mesures appropriées sont d'ores et déjà élaborées dans le programme du NPD.

Cette volonté politique de changement des conditions de vie ne peut, dans les circonstances actuelles, s'effectuer sans tenir compte des interactions fédérales-provinciales. Nous maintenons la double structure du parti et travaillons à faire élire un parti NPD fédéral pour nous assurer

d'un changement réel, issu d'une volonté commune, d'une part, de rendre à tout citoyen et toute citoyenne canadienne son égalité sociale et d'autre part de permettre aux Québécois-es, si ils et elles le décident démocratiquement, de discuter d'égal à égal les termes de l'union canadienne avec le reste du Canada.

Oui, le NPD constitue une alternative réelle et concrète aux partis ayant présidé nos destinées durant les deux dernières décennies. C'est la force politique montante, ancrée dans la réalité québécoise et

Suite à la page 12

Où est le mouvement social porteur d'un NPD de changement?

par G. Raymond Laliberté*

C urieux... j'écris ce texte la semaine où René Lévesque est tout à la fois pleuré et applaudi pour avoir été un grand homme qui n'a pas réussi son projet d'indépendance et le jour où Ed Broadbent du NPD me sollicite comme professeur d'université pour un don — déductible d'impôts — à sa prochaine campagne électorale.

John Harney a annoncé son retrait de la direction québécoise du NPD et les médias disent qu'il n'y a «aucun grand nom» pour le remplacer. Robert Toupin vient de fracasser le seul siège électoral des néodémocrates au Québec en accusant les «sans nom» de leur exécutif d'être ultragauchistes. Le secrétaire général de la FTQ réaffirme que son organisation ne soutiendra guère le NPD fédéral s'il s'entête à maintenir une aile québécoise qui fasse la lutte au PQ au plan provincial. Et, toujours, les sondages indiquent un attrait de 20% à 40% selon que l'on pense Québec ou Ottawa. En arrière-plan se profilent les accords du Lac Meech qu'a soutenus le NPD et celui sur le libre échange canado-américain qu'il combat.

Tout va très bien?

Le Québec est devenu une province presque comme les autres, si ce n'est qu'on a peur, à l'ouest de l'Outaouais, que l'affirmation de son «caractère distinct» ne contrevienne à la charte canadienne des droits de la personne féminine. Le Montréal des affaires et le Québec touristique se «bilingualisent» sans coup férir. Les centrales syndicales conti-

nent à creuser dans le «no man's land» politique, comme si l'on pouvait remplacer une avancée sur le terrain par la profondeur des tranchées. Les groupes populaires et féministes n'en peuvent plus de donner des services de moins en moins subventionnés. Les femmes commencent à se remobiliser pour maintenir une tolérance concrète du droit qu'elles croyaient acquis à l'avortement sain. Les apprentis-sorciers de la copulation en éprouvette et de la productivité des mères porteuses ont toujours le haut du pavé sur la question de l'éthique sociale et du civicisme de l'héritage reproductif.

Francophone dans son expression, mais provincial dans ses structures

Tout va très bien madame la marquise, tout va très bien, tout va très bien. Il suffit de s'affirmer «nationalitairement», comme on dit à un jeune adolescent d'affirmer sa personnalité... à la condition que ses comportements demeurent dans les normes. Ce qui se traduit politiquement par: ne pas être, ou s'afficher, souverainiste si l'on doit être candidat fédéral du NPD. Il suffit encore que le Québec ait le droit à l'autodétermination et qu'il utilise ce droit dans l'élaboration d'une constitution interne, c'est-à-dire qui ne remette pas en cause le lien fédéral. Il lui suffit d'être souverain dans les domaines de sa compétence actuelle et de jouer le jeu du bon citoyen provincial: francophone dans son expression, mais provincial dans ses structures.

Je ne pense pas que la question nationale québécoise se résume à l'affirmation nationale et à la constituante légale. L'une et l'autre sont certes nécessaires, comme l'est toujours la Loi 101, mais ne mènent, au mieux, qu'à la départementalisation du territoire et à l'intégration fédérale volontairement assumée. La puissance parlementaire prochaine du NPD fédéral et la possible entrée de son aile québécoise au parlement du Québec, si l'une et l'autre sont importantes, ne feront pas avancer le Québec d'un pouce sur le plan de son autodétermination concrète.

Utopie parlementariste

Ce que je crains plus que cela, cependant, c'est l'utopie parlementariste des partis socio-démocrates. Le NPD n'y échappe pas, n'y échappe plus depuis les années cinquante. Pas plus que le RIN n'a réussi à le faire dans les années soixante. Et pas plus que le Mouvement socialiste a pu s'en défaire il y a quelques années.

Je ne parle pas d'un certain réformisme qui aurait gangrené tous ces partis et que j'opposerais à «l'action pure et dure» des partis révolutionnaires. C'est vrai qu'il s'agit de réformisme, mais il m'apparaît impossible qu'il en soit autrement quand on se donne comme priorité le succès électoral, comme seul objectif l'action parlementaire.

Prenons le cas du Parti Québécois pour en faire une démonstration. Ce parti plonge ses racines les plus profondes au dix-

suite à la page 12

(suite de la page 11) **Noëlle Dominique Willems** porteuse d'une vision équitable et réaliste de la société de demain.

Plus proche des aspirations des femmes

D'une façon plus personnelle, si en tant que féministe j'ai choisi d'adhérer au NPD, c'est suite à ma longue réflexion sur la participation des femmes en politique, particulièrement au sein de la Fédération des femmes du Québec. Le travail que nous effectuons au sein des groupes de pression a plus de chance d'avoir un impact si nous élistons des personnes ayant une optique et des aspirations similaires. Pourquoi avoir choisi le NPD plutôt qu'un autre parti? Tout simplement parce que sur la majeure partie des dossiers défendus par les femmes, la position du NPD est celle qui s'en rapproche le plus. La volonté du NPD de représenter les 51% de la

population qui n'a pas une longue tradition politique est réelle. De plus, le NPD-Québec est un parti jeune; ses structures sont encore malléables et donc adaptables au mode de fonctionnement des femmes qui, somme toute, ont besoin de s'approprier la démarche politique, de la féminiser.

Un questionnement constant fait donc partie intégrante de la démarche; il faut remettre en cause la lutte de pouvoir que constitue la course au leadership. La notion même de concentration de la gestion du pouvoir chez un leader unique dans un parti démocratique a quelque chose d'anachronique. Le pouvoir décisionnel doit être mieux réparti à travers la structure du parti, d'où la nécessité de disposer de caucus régionaux, de commissions diverses représentant les composantes sociales. C'est cette ouverture qui me convainc que le NPD peut réellement représenter la population du Québec, les

hommes et femmes de tous horizons, dans leurs aspirations les plus profondes.

* **Noëlle-Dominique Willems** est présidente de l'Association NPD du comté de Laurier et vice-présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme de même que du «Y» des femmes de Montréal.

Réplique de G.-Raymond Laliberté

Il n'est pas facile, ma chère Noëlle-Dominique, de relancer un débat à partir de ton texte. D'une part, c'est de bonne guerre de ta part; tu mets surtout en évidence la plate-forme du parti. Comment répondre à ça sans avancer une autre plate-forme... D'autre part, dois-je comprendre que le volet social-démocrate est tout entier contenu dans l'expression «vision réaliste de la société de demain»? Et l'action politique non-parlementaire? Et le mouvement social? Qu'en est-il vraiment au sein du NPD? Sans rancune.

(suite de la page 11) **G. Raymond Laliberté**

neuvième siècle avec la rébellion des patriotes et le projet d'émancipation du Curé Labelle, puis à la crise des années trente, aux luttes anticonscriptionnistes des deux grandes guerres, aux interventions secrètes de l'Ordre de Jacques-Cartier et à l'incessant travail social des SSJ-B, avant même qu'il ne se crée comme aile radicale des Libéraux de la révolution tranquille et des créditistes nationalistes. Autrement dit, le Parti Québécois, avant d'être l'affaire de certains fondateurs aujourd'hui sanctifiés est le produit, devenu mûr, d'un profond et tenace mouvement social. Il n'a pas créé le mouvement, il en a hérité et l'a traduit en action parlementaire. Mais parce qu'il a fait l'erreur la plus grave que l'on puisse faire quand on est un parti de changement social, parce qu'il a tué le mouvement social qui lui avait donné naissance, parce qu'il a tout concentré sur l'action parlementaire, quand il a chuté comme parti il ne restait plus rien pour porter le changement.

Où est donc le mouvement social?

La CCF est elle aussi née d'un mouvement social, mouvement social qu'elle a elle aussi contribué à réduire avec la fin de la guerre. De sorte que quand le NPD lui a succédé au tournant de la décennie soixante et qu'il ne s'est plus associé qu'aux directions syndicales au centre du

Canada, il s'est lui aussi mis sur la voie d'évitement que constitue le recours au seul parlementarisme. Sa seule issue était alors de cultiver le succès électoral et sa seule avenue était de se tourner de plus en plus vers le centre de l'échiquier politique. Ce qu'il fait constamment depuis le milieu des années soixante-dix. Au point d'accueillir un Robert Toupin dans ses rangs.

En y regardant de près, mon avis c'est que tous les partis socio-démocrates adoptent ce type de cheminement. Et tous finissent au centre de l'échiquier pour cet enchaînement de raisons. Où est donc le mouvement social porteur d'un NPD de changement? Δ

* **G-Raymond Laliberté** a été membre du NPD de 1963 à 1974. Il en a été président provincial de 1971 à 1973. Il s'est présenté comme candidat fédéral dans Québec-Montmorency en 1963, dans Montréal-Hochelaga en 1972 et dans Québec-Limoilou en 1974. Il est membre du Mouvement socialiste depuis ses tout débuts en 1978. Il enseigne en Sciences de l'éducation à l'Université Laval depuis 1973 et a été membre de la Commission populaire itinérante sur le désengagement de l'État au printemps 1987.

Réplique de Noëlle-Dominique Willems

Peut-on dire d'un parti qui s'intègre dans divers milieux sociaux, qui privilégie sa participation à des coalitions comme Solidarité Populaire Québec, la coalition pour le droit à l'avortement libre et gratuit et la coalition pour le maintien de la Loi 101 qu'il ne recourt qu'au seul parlementarisme? Nous avons aussi comparu maintes fois en commission parlementaire, agissant dès lors plus comme groupe de pression que comme parti politique traditionnel. Le fait que le NPD n'ait pas de député à l'Assemblée nationale y est pour beaucoup, sans doute, mais il est important de remarquer que les caucus régionaux ainsi que des instances de négociation entre les diverses composantes sociales sur une base régulière sont déjà prévus dans le programme du parti.

Et, dans plusieurs cas déjà, le NPD-Québec a indiqué qu'il se prévaudrait de la législation sur les consultations populaires larges. Ce ne sont pas là les modes de fonctionnement auxquels nous ont habitués les partis politiques qui ont dominé la scène québécoise jusqu'à présent. En continuant sur notre lancée, nous éviterons sans aucun doute le glissement vers le centre de l'échiquier politique.

par Pierre Viau

Quinze ans de présence active dans la communauté haïtienne de Montréal

Fondé en novembre 1972, à l'initiative d'un petit groupe qui se réunissait avec Karl Lévesque pour la messe dominicale, le **Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal** souffle cette année ses quinze chandelles.

Aujourd'hui encore, ses activités de base demeurent les services directs offerts aux nouveaux arrivants, qu'on soutient par exemple dans les dédales des lois qui touchent la vie quotidienne: régie du loyer, assurance-santé, assurance-chômage, bien-être social, normes minimales du travail, etc. Si un Québécois d'origine ne s'y retrouve pas sans peine, imaginons ce que cela peut être pour une personne nouvellement arrivée ici!

Le Bureau est aussi à l'origine de la mise sur pied de nombreux services devenus aujourd'hui autonomes, tels que la **Garderie Ami-Soleil**, le **Centre Na-Rivé** (alphabétisation et cours de français), l'**Association des chauffeurs de taxi**. Il s'est également enrichi de quinze années de travail communautaire: rencontres sur des thèmes comme l'immigration, Haïti, l'emploi, le chômage, l'éducation, troupe de danse folklorique, école de karaté, groupe de l'**Union des Aîné-e-s**, participation hebdomadaire à la radio

communautaire CIBL, représentation dans la défense de la communauté haïtienne à l'école, dans l'industrie du taxi, face à la police ou ailleurs, participation à des activités ou à des tables de concertation multi-culturelles et inter-ethniques.

Le Bureau compte aujourd'hui cinq personnes à plein temps, trois à temps partiel, 15 bénévoles très actifs et 350 bénévoles occasionnels. On estime que 15 000 Haïtien-ne-s, soit la moitié de la communauté haïtienne montréalaise, y ont eu recours au moins une fois.

Quels sont les défis actuels? Jean-Claude Icart, nouveau directeur, n'hésite pas. À court terme, dit-il, il faut donner un souffle nouveau au Bureau encore marqué par le retour en Haïti de nombreux membres du personnel et par le décès de Karl Lévesque. Il faut refaire sa santé financière pour lui permettre de faire face à de nouvelles priorités. Jean-Claude en précise trois. La première concerne l'école. Beaucoup d'enfants ont des problèmes d'adaptation scolaire, des difficultés d'intégration. Ne pas s'attaquer à cela, c'est ouvrir la voie à la délinquance, aux ghettos d'emplois mal payés. Et puis, il y a le travail. On compte un taux de chômage de 30% dans la communauté haïtienne, et, comme ailleurs, les jeunes sont les plus touchés. Il faudra travailler davantage avec eux, affirme Jean-Claude Icart, mettre sur pied des programmes de formation, car l'adaptation sociale et culturelle passe par l'adaptation économique. Il faut aussi faire en sorte que les

jeunes Haïtiens soient fiers de leur culture et de leurs valeurs. Une troisième priorité vise une meilleure concertation des différents groupes au sein de la communauté haïtienne.

Les événements récents survenus en Haïti exigeront aussi plus d'efforts afin de développer avec davantage d'énergie encore la solidarité avec le peuple haïtien, ici et là-bas.

Le Bureau est situé au 6970 rue Marquette, Montréal, tél: (514) 725-9508.

L'immigration aux USA, un film et un livre

L'**Histoire de Julio**, Victor Regalado/Jorge Fajardo

À Washington, dans une chambre, Julio, sa soeur et les deux enfants de celle-ci dorment. Après minuit, la police de l'immigration, la MIGRA, fait une descente dans l'édifice à la recherche des Latino-américains qui tentent de se réfugier aux États-Unis. Julio scrute les bruits de la nuit jusqu'au moment où les pas de la police de l'immigration se dirigent vers sa porte...

Ce film a été réalisé à Montréal (production Main Film, 1987, 12 min., couleur, 16 mm/vidéo, version française). Il est distribué par **Carfour International**, 6865, rue Christophe-Colomb, Montréal, H2S 2H3, tél. (514) 272-2247.



Négriers d'eux-mêmes, Jean-Claude Icart, Montréal, les éditions du CIDIHCA, 1987.

Le CIDIHCA (Centre International de Documentation et d'Information Haïtienne, Caraïbéenne et Afro-Canadienne) vient de publier un essai sur les **boat people** haïtiens en Floride. L'auteur, Jean-Claude Icart, né en Haïti, vit au Québec depuis 1969. Les premiers boat people de la période contemporaine ont été des Haïtiens qui, en 1972, commencèrent à débarquer sur les côtes de la Floride. Les médias ont largement couvert les épisodes les plus tragiques de cette migration, ainsi que la formidable bataille juridique qui a opposé ces migrants aux autorités américaines. **Réfugiés politiques ou réfugiés économiques?** En apportant une réponse originale à cette question, ce livre donne des éléments pertinents et peu connus sur les conditions de vie et de travail de ces migrants aux États-Unis. Il contient également un chapitre sur la migration haïtienne en général, d'un point de vue historique. Disponible au CIDIHCA, 417 rue Saint-Pierre, suite 408, Montréal, tél: (514) 845-0880 ou encore au Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.



SOS-Famine

La situation actuelle laisse entrevoir une autre grave famine en Éthiopie au début de 1988. Comme le rapporte Développement et Paix, «les secours d'urgence accordés à l'Éthiopie au cours des dernières années ainsi que les projets de réhabilitation et de développement ont permis à plusieurs communautés d'améliorer leurs conditions de vie. Cependant les paysans, qui doivent toujours compter sur les pluies pour leur production agricole, n'ont eu que très peu de temps pour accumuler des réserves suffisantes de nourriture et demeurent dans une situation très précaire. Avec les pluies abondantes au début de cette année, les populations avaient retrouvé beaucoup d'espoir. Mais depuis le début du mois d'août, avec la sécheresse qui a tout détruit avant même les récoltes, elles voient leurs efforts réduits à néant. La population est invitée à faire parvenir ses dons à Développement et Paix, 2111 rue Centre, Montréal, Qué H3K 1J5. Les chèques doivent porter la mention «Sécheresse Afrique-Éthiopie».

Aide sociale: pour une réforme juste

Des organisations populaires et syndicales, notamment celles regroupées dans Solidarité Populaire Québec, se font actuellement aller les ménages pour présenter une proposition de réforme de l'aide sociale alternative à celle du ministre Pierre Paradis.

Ruth Rose et François Aubry, économistes à l'UQAM et à la CSN respectivement, ont apporté une contribution à ce débat. Leurs objectifs: une réforme basée sur le respect de la dignité des prestataires, sur une stratégie de plein emploi, sur la consolidation des programmes de soutien de revenu basés sur l'équité et la solidarité et finalement sur un soutien social aux familles avec enfants. Plus concrètement, les deux économistes proposent de remplacer toutes les exemptions fiscales pour les adultes par un crédit d'impôt universel et remboursable de 2,890\$ en 1988. Des augmentations significatives des allocations familiales et du crédit fédéral d'impôt pour les enfants complèteraient la proposition. Une copie de la proposition est disponible au Centre de documentation de la CSN.

Parallèlement, la Clinique communautaire de Pointe St-Charles affirme que ses professionnels de la santé recevront les jeunes assistés de 18-30 ans, feront l'évaluation exigée par les directives de la loi d'aide sociale et leur remettront un certificat d'inaptitude au travail (qui

donne droit à des prestations égales à celles des plus de 30 ans). Considérant que l'état de santé est lié à des revenus permettant de se nourrir et de se loger décemment, la Clinique invite les professionnels des CLSC à l'imiter.

Femmes en tête:

En 1990, les Québécoises fêteront le 50^{ème} anniversaire de leur accès au droit de vote. Pour célébrer l'événement, une vingtaine de groupes de femmes, dont les principales organisations nationales, ont lancé le projet Femmes en tête. Les objectifs: inviter les Québécoises à tracer le portrait de l'évolution du mouvement des femmes dans leur milieu et en évaluer les acquis; sensibiliser la population aux gains obtenus depuis 50 ans; ouvrir un large forum sur les perspectives d'avenir du mouvement et célébrer le 50^{ème} anniversaire en multipliant les événements dans les régions et à Montréal, le tout culminant dans la semaine du 25 avril 1990. Dès le début de 1988, des comités de travail seront formés dans les régions et au sein des associations nationales. Ces comités inviteront les femmes non-regroupées et les jeunes à se joindre à eux. Répondrez-vous à l'invitation? Femmes en tête, 1265 rue Berri, Montréal, H2L 4X4 Tél.: 844-4509.



Paix en Amérique centrale

En août dernier, à l'initiative du président Arias du Costa Rica, les présidents des Républiques du Guatemala, Honduras, El Salvador, Nicaragua et Costa Rica signaient les accords d'Esquipulas II, mieux connus sous le nom de Plan de paix en Amérique centrale. Quel est le contenu de ce plan de paix, quel est son avenir, comment modifie-t-il l'échiquier centro-américain? Une récente publication du CISO (Centre international de solidarité ouvrière) fait bien le tour de la question. Disponible au coût de 1,00\$, au CISO, 1415 Jarry est, suite 101, Montréal, Tél.: (514) 374-6660 ext. 305.



SOS — garderies

Désormais, il faut «penser et agir famille», a déclaré Robert Dutil, le ministre québécois responsable de l'élaboration d'une politique familiale. Pour quantité de femmes malheureusement, faire des enfants signifie encore se débrouiller seules avec eux.

Prenons l'exemple des services de garde reconnus: il n'y en a que pour 15% des enfants. Ils coûtent tellement cher que les parents n'arrivent plus à se les payer, tandis qu'à l'autre bout de la ligne, les travailleuses en garderies ou à domicile n'en peuvent plus d'être sous-payées.

La ministre québécoise de la Condition féminine a annoncé pour très bientôt une politique d'ensemble sur les services de garde. L'enjeu de fond: la sauvegarde... des services de garde.

Recherche, entrevues et textes: NICOLE BRAIS et MARTINE D'AMOURS

QUI GARDERA GABRIEL?

par NICOLE BRAIS et MARTINE D'AMOURS

Elle est bien révolue cette époque «bénie» où la garde des enfants ne posait problème que le soir de la sortie au cinéma. Les profondes mutations survenues tant dans la famille que sur le marché de l'emploi ont fait surgir des besoins nouveaux, entre autres ceux des services de garde.

Le réseau comble 15% des besoins

Quels choix s'offrent à Myriam, qui cherche à faire garder son petit Gabriel? D'abord, celui de la garderie: sans but lucratif (qu'on appelait autrefois garderies populaires), à but lucratif (commerciales), en milieu de travail; au total, le Québec en compte 731. Myriam peut aussi faire appel à l'une des 55 agences de services de garde en milieu familial détentrices d'un permis de l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE): ces agences recrutent et forment des gardiennes à domicile et assurent une qualité du service.

Mais la garde en garderie, en milieu familial «reconnu» et en milieu scolaire, toutes trois réglementées par l'État via son Office des services de garde à l'enfance, ne comblent que 15% des besoins de garde (voir encadré). Comme 85% des enfants québécois, il est fort possible que Gabriel sera confié à une tante, une grand-mère, une voisine, dans ce qu'on appelle le «marché gris» de la garde. Un marché où la qualité existe, mais où elle n'est pas garantie.



J. M. DA. DENNIS

Le choix de Myriam: contraintes d'argent

De multiples facteurs interféreront dans la décision de Myriam. D'abord la disponibilité des services: les places en garderies et en milieu familial reconnu sont limitées.

Ensuite, son admissibilité ou non à l'aide financière gouvernementale. Le programme d'exonération financière, mieux connu sous le nom de «Plan Bacon», défraie une partie des coûts de la garde en garderie, en milieu familial reconnu ou en milieu scolaire, pour les familles à faible revenu. Il faut même être très pauvre pour se prévaloir avantageusement du Plan Bacon. Ainsi, le maximum d'aide quotidienne (10,50\$ par enfant de moins de six ans et 5,25\$ par enfant de six ans et plus), est alloué à une famille de un adulte et un enfant bénéficiant d'un revenu annuel de 12,000\$ ou moins. Le montant de l'aide accordée diminue avec chaque tranche supplémentaire de 500\$ jusqu'à devenir inexistant (0,00\$) au moment où le revenu familial atteint 22,500\$.

Morale de cette histoire: il faut être soit très pauvre ou très riche pour envoyer son enfant en garderie. N'ayant pas accès à l'aide financière, la classe moyenne est plutôt incitée à recourir au «marché gris» moins coûteux que les places reconnues.

Morale de cette morale: même si Myriam est très pauvre et qu'elle bénéficie

au maximum de l'aide financière, elle devra quand même déboursier la différence d'une place en garderie (15,00\$ par jour environ) ou en milieu familial reconnu (13,00\$ par jour environ) et le montant de l'aide gouvernementale (10,50\$ par jour).

Contraintes d'horaire

Les services de garde reconnus rencontrent habituellement les horaires de la travailleuse ou du travailleur standard: cinq jours par semaine, de 9h. à 5h. Si Myriam travaille sur horaires variables ou à temps partiel, il y a fort à parier qu'elle devra recourir au réseau non-reconnu.

Ce n'est qu'après avoir évalué toutes les contraintes de temps et d'argent qu'on peut parler de choix des parents. Sur neuf familles approchées pour les fins de ce dossier, cinq seulement sont des familles bi-parentales où les deux travaillent à plein temps. Aucune n'a accès à l'aide financière et pourtant leurs revenus sont loin d'être élevés. Plusieurs (4) choisissent la garderie malgré les coûts et l'implication qu'elle demande, parce qu'ils tiennent beaucoup à sa valeur éducative et au contrôle qu'ils peuvent y exercer.

Les cinq autres familles, souvent par absence de choix (coûts et horaire), parfois par préférence, feront appel à la garde en milieu scolaire ou à la garde en milieu familial (reconnue ou non). Dans le

cas de la garde en milieu familial non-reconnue, qui concerne 85% des petits Québécois, les tarifs sont moindres mais la qualité du service et sa stabilité plus aléatoires. Malgré cela, les parents reconnaissent facilement les avantages de cette formule: souplesse d'horaire, disponibilité, proximité, socialisation, relation privilégiée avec la gardienne. Souvent, les parents rechercheront une gardienne qui accepte de donner des reçus d'impôt, de façon à pouvoir déduire leurs frais de garde. Ils magasineront pour trouver un service qui corresponde à leurs exigences: propreté, alimentation saine, activités éducatives.

Indépendamment de la disponibilité de services en garderie, certains privilégieront la garde en milieu familial parce qu'ils la trouvent plus adaptée aux enfants de moins de deux ans. Environ 85% des parents préfèrent la garde en milieu familial pour les poupons. Cette proportion baisse à 45% en faveur de la garderie, à mesure que l'enfant vieillit.¹ △

1. **Rapport du Comité consultatif sur les services de garde**, Québec, 1987, p. 52

PLACES ET PIASTRES

Au 31 mars 1987, pour 1,093,481 enfants québécois de 0 à 11 ans, il y avait 58,425 places de garde reconnues, c'est à dire:

26,824 places dans 512 garderies sans but lucratif subventionnées

1,484 places dans 28 garderies sans but lucratif non-subventionnées

7,956 places dans 191 garderies à but lucratif

Total: **36,264 places dans 731 garderies**, dont une centaine en milieu de travail plus: **3860 places en milieu familial reconnu**, regroupées dans 55 agences de garde en milieu familial

plus: **18,301 places en milieu scolaire**.

Le nombre de places a augmenté de 32,507 à 58,425 entre les années 1982 et 1987 mais les besoins ont augmenté de façon proportionnelle, de telle sorte que ces places ne comblent aujourd'hui que 15% des besoins.

Et combien cela coûte-t-il? Toujours au 31 mars 1987, faire garder Gabriel coûtait en moyenne 15,28\$ dans une garderie à but lucratif, 14,08\$ dans une garderie sans but lucratif subventionnée, 12,91\$ dans une garderie sans but lucratif non-subventionnée (garderies souvent tenues par des communautés religieuses) et 12,93\$ dans une agence de services de garde en milieu familial. Pour le réseau scolaire, les prix varient entre 8\$ et 14\$ par jour.

Dans tous les cas, la subvention quotidienne maximale accordée aux parents est de 10,50\$ par enfant.

(Source: Office des services de garde à l'enfance, ministère de l'Éducation du Québec, Rapport Presser)

Travailleuses sur leurs gardes

par Nicole Brais

Catherine, Aline*, Rosanne, Hélène, Louise*, Sylvie et Brigitte sont des femmes d'âge et de condition différentes. Elles habitent Montréal et la banlieue. Catherine, de la rue Laval, est mère de deux jeunes enfants et en attend un troisième, tandis qu'Hélène, qui habite St-Antoine, a fini d'élever les siens. Ceux d'Aline sont adolescents. Rosanne n'en a pas. Mères ou non, toutes ces femmes ont ceci de commun: elles consacrent le gros de leurs énergies à prendre soin des enfants des autres.

Cinq d'entre elles font de la garde à domicile. Seule Louise est inscrite dans une Agence de garde en milieu familial, les autres ne trouvant pas avantageux d'en faire partie. En général, ces femmes reçoivent quatre ou cinq enfants en comptant les leurs. Quant à Brigitte Lahellec, elle travaille à la garderie La Boîte à Surprises dans le quartier Centre-Sud et Sylvie Tonnelier est présidente du Syndicat des travailleuses (eurs) en garderie de Montréal (CSN).

Moins payées que les gardiens de zoo!

Le travail des femmes à la maison n'est pas socialement reconnu; celui de «gardienne» n'a pas acquis ses lettres de no-

blesse si on en juge par les conditions de travail et de salaires qui prévalent tant en garderie qu'en milieu familial. Fait suave: les travailleurs prenant soin d'animaux ont des salaires de 30% supérieurs à ceux des travailleuses de garderie (1) Sylvie Tonnelier explique que dans les garderies aux prises avec des difficultés financières, l'amélioration des conditions de travail a plafonné, sinon régressé. D'après Brigitte L., les corvées du samedi, les pauses occupées à faire du ménage ne sont pas des cas isolés.

Quant à la garde en milieu familial, surtout non-reconnue, elle a été souvent décrite comme une exploitation éhontée des femmes au foyer. Catherine, Aline font des journées de dix heures et plus, cinq jours par semaine. Il est hors de

question pour elles de tomber malade. Les congés fériés sont à leurs frais et elles ne contribuent à aucun régime d'assurance. Et que dire de l'isolement dans lequel s'exerce leur travail, l'absence de contact avec des collègues? Physiquement, le service de garde empiète beaucoup sur leur espace de vie et leur journée n'est pas finie quand les enfants des autres sont partis.

Mises sur pied depuis quelques années, les Agences de services de garde servent de relais entre les parents et les gardiennes — ici nommées responsables de famille de garde — et leur permettent de négocier un minimum de balises communes, les tarifs, par exemple. En dehors des agences, certaines gardiennes réussissent à imposer leurs conditions, comme Rosanne qui exige d'être payée en cas d'absence.

Réponse à des besoins

Ce tableau brossé à grands traits n'est pas rose mais il n'est qu'un reflet de la réalité de ces femmes. Si elles sont conscientes des conditions dans lesquelles elles opèrent, elles n'en sont pas moins relativement satisfaites de leur choix. Catherine, Aline et Louise ont concilié leur désir de voir elles-mêmes aux soins de leurs enfants, le besoin d'un revenu supplémentaire et le désir d'un groupe de socialisation pour leurs propres marmots. Hélène, seule à la maison, a spontanément offert ses services à ses jeunes voisins. Elle s'est retrouvée, à son grand plaisir, gardienne régulière de Maïté avec laquelle elle entretient une relation de grand-mère adoptive.

Pour sa part Rosanne, ex-travailleuse en garderie, a choisi de démarrer une petite garderie en milieu familial. Assistée de son conjoint, elle accueille cette année quelque dix enfants par jour. Leur âge varie entre deux et huit ans. Après des expériences plus ou moins heureuses dans le réseau, elle a délibérément choisi, il y a trois ans, d'être l'unique responsable de son entreprise... Et ça roule! La maison a été choisie en fonction de ce projet. Les heures partagées avec Gérard lui permettent de faire des journées «normales», c'est-à-dire de 7 heures à 15 heures. La programmation de ses activités, la préparation des repas se font dans la mesure du possible sur les heures d'opération de la garderie, sans que la télé ne s'allume en dehors des heures de Passe-Partout.



Seule la comptabilité lui demande des heures «supplémentaires». Bien sûr, l'épicerie de la garderie se fait en même temps que la commande familiale... Il n'est pas toujours possible de faire une coupure nette entre le travail et la vie privée. Son rêve? Trouver un local qui lui permette d'obtenir un permis de l'Office des services de garde. Elle-même sans enfant, elle profite de ses soirées pour fréquenter des adultes, sortir de la maison. Elle envisage, dans un moyen terme, compléter ses études en techniques de garderie.

Enjeu: formation

Le discours est plus politique du côté des travailleuses en garderie. Celles-ci, en attente de position claire des gouvernements, sont très préoccupées par l'avenir du réseau. Outre l'insuffisance des subventions, elles identifient la formation comme un enjeu important.

En octobre 1988 en effet, bon nombre de travailleuses en garderie pourraient bien ne pas correspondre aux conditions définies par le règlement sur les services de garde, qui prévoit qu'à cette date, un

tiers du personnel devra posséder une formation collégiale ou universitaire en techniques de garderie ou dans un secteur connexe.

Personne n'est contre la vertu et Brigitte est la première à admettre que la formation ne peut que renforcer la qualité des services offerts. Mais il faut voir comment s'appliqueront les exigences de formation dans le cas des anciennes garderies dont le personnel a acquis son expérience sur le terrain. Les travailleuses qui ont dix ans d'expérience et qui gagnent encore 8.00\$/l'heure devront-elles aller s'asseoir sur les bancs d'école après leur journée de travail et payer de leur poche pour obtenir une formation reconnue? Devront-elles «se payer» une année de chômage en espérant décrocher une place au sein du programme de formation dispensé par Emploi et Immigration Canada? Selon Brigitte et les syndicats de garderies affiliés à la CSN, la transition devrait s'opérer en douce en reconnaissant les équivalences, et en payant les travailleuses pour suivre la formation sur les heures régulières de travail.

Dans le «marché gris»

Les garderies récentes ont moins de difficultés à rencontrer ces exigences puisqu'elles en tiennent déjà compte dans l'embauche de leur personnel. L'accès à ce marché du travail deviendra donc plus difficile pour les femmes qui, comme Aline, veulent passer de la garde à domicile au travail en garderie et faire valoir leur expérience de mère et de gardienne pour y accéder.

Garde-petits = gagne-petit

Travailler à éduquer des enfants d'âge préscolaire ne mène pas à la fortune. Jugeons-en plutôt. Selon une enquête menée en juin 1985 par l'OSGE, le salaire moyen en garderie s'élevait à \$7,22. On pouvait noter une différence assez considérable entre les salaires versés en garderie avec et sans but lucratif. Dans les garderies commerciales, 65,8% des travailleuses gagnaient entre \$4 et \$6 l'heure et 14% entre \$6 et \$7. Dans les garderies sans but lucratif, 50,2% gagnaient entre \$6 et \$8 et 18,9% grimpaient à entre \$8 et \$9.

Selon la CSN, le salaire moyen versé dans les garderies syndiquées s'établit aujourd'hui à \$8,30.

Les responsables des familles de garde sont considérées comme des travailleuses autonomes et les tarifs exigés peuvent varier d'une agence à l'autre. Mais nous pouvons calculer qu'avec le ratio actuel d'une travailleuse pour 4 enfants (incluant les siens) ou de deux travailleuses pour 9 enfants (incluant les leurs), une personne qui garde 4 enfants touche entre \$240 et \$277 pour une semaine de 45 heures. Selon les calculs du Regroupement, le salaire horaire varie entre \$5,33 et \$7,77. C'est un salaire brut, duquel il faut soustraire les dépenses de nourriture, jouets, entretien, aménagement etc. Évidemment, si parmi les 4 enfants, la responsable garde le-s sien-s, son revenu est automatiquement diminué du quart (si elle a un enfant) ou de la moitié (si elle en a deux). Cela explique pourquoi le Regroupement des agences demande une augmentation du ratio à 5 enfants pour une travailleuse. (M.D.)

Du côté de la garde familiale reconnue, les Agences offrent des services de formation à leurs membres et exercent un contrôle sur la qualité des services offerts. Mais pour ce qui est du marché «gris» de la garde, l'Office des services de garde n'a aucun moyen d'imposer ses exigences. Le perfectionnement des travailleuses au noir dépend exclusivement de leur bonne volonté... de l'énergie et du temps qu'il leur reste après leur semaine de travail!!! Le manque de formation et la moins grande qualité des soins sont les principaux reproches adressés à ce réseau. Il y a sûrement une grande part de vérité. Mais les commentaires généralement positifs recueillis du côté des parents, le souci démontré chez les travailleuses rencontrées d'aller chercher de la formation à l'extérieur, les outils de travail que certaines utilisent (fiche d'observation, cahiers de bords) nous empêchent de généraliser.

La part des parents

Ces femmes sont en contact constant avec des enfants et par ricochet, dans une moindre mesure, avec leurs parents. Dans les garderies populaires (sans but lucratif), le modèle a toujours été la co-gestion. Or il semble devenu plus difficile d'impliquer activement les parents. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette désertion. Fruits de luttes et de revendications, les garderies sont de plus en plus perçues comme un service pour lequel on paye (assez cher d'ailleurs).

D'après Robert Pilon, président de la garderie Cailloux-Lapierre, il y a un parallèle à faire entre ce changement d'attitude et le profil de la clientèle. Les classes moyennes (vers le bas) qui, on peut penser, adhéraient davantage à cette idéologie de participation, désertent la garderie, faute de pouvoir se la payer. De façon générale, les parents sont méfiants envers les revendications des travailleuses et hésitent à appuyer leurs moyens de pression (journées de grève): ils ne tiennent pas à payer la note des gains obtenus.

Dans le cas de la garde en milieu familial, la question ne se pose pas. Les parents paient pour un service, point final. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'existe aucune forme de participation ou de collaboration. Le Regroupement des Agences de services de garde en milieu familial regroupe à la fois des responsables de famille de garde, des parents et

les travailleuses des agences.

Même à l'extérieur des agences, il arrive qu'on fasse appel aux parents. Ainsi, Rosanne leur demande de fournir du matériel pédagogique, pour l'organisation d'une vente de garage qui financera l'achat de tricycles. Un parent est médecin? Qu'à cela ne tienne! Il fournira les médicaments. Catherine qui est enceinte et doit s'absenter pour les visites médicales, fera appel à une mère pour la remplacer le temps de la visite.

Quand elles rencontrent des difficultés avec les enfants, toutes contacteront les parents. Catherine tient à cet effet un journal de bord auxquels certains parents participent aussi. Rosanne prévoit organiser une rencontre avec tous les parents pour échanger sur la garderie et sur les fiches d'observation.

Mais en-dehors de ces quelques exemples, les femmes interrogées sont à peu près unanimes à dire que les contacts sont très superficiels et se font plus souvent qu'autrement sur le pas de la porte en rhabillant en vitesse l'enfant qu'on vient de sortir de son jeu. Et il existe encore des différences dans la façon de récupérer son p'tit, selon qu'on est mère ou père.

Et la reconnaissance?

À court terme, Hélène, Louise et compagnie sont préoccupées du bien-être des enfants dont elles ont la charge. À moyen et long terme, c'est la reconnaissance du travail considérable qu'elles font dans les garderies ou dans le secret de leur foyer. Rosanne rêve d'un carré de sable dans son sous-sol et d'une chambre d'observation pour que les parents réalisent combien leur enfant est différent quand ils n'y sont pas. Catherine, quand les enfants seront un peu plus vieux, veut ouvrir une «vraie» garderie. Aline, dont les enfants ont grandi et qui veut retrouver plus d'intimité chez elle, commence à chercher un emploi à l'extérieur... dans une garderie. Et toutes aspirent à des conditions de travail et salariales à la mesure des compétences exigées par leur tâche. Δ

(1) étude de la CSN, p. 1
*Noms fictifs

Des sous à sortir des garde-robes!

par MARTINE D'AMOURS

« **N**ous vivons un dilemme permanent: si le prix des places en garderie continue de monter, les parents amèneront leurs enfants ailleurs. Moins d'enfants signifient des mises-à-pied chez les travailleuses. Alors, par crainte de perdre nos jobs, nous grugeons sur nos conditions de salaire et de travail. Nous nous appauvrissons en fait, puisque le coût de la vie, lui, continue d'augmenter. »

À ces angoisses qu'exprime Sylvie Tonnelier, présidente du Syndicat des travailleuses(eurs) en garderie de Montréal (CSN), répondent celles de Johanne Vigeant, directrice de l'Amibulle, à St-Thomas d'Aquin. Pour cette responsable de garderie sans but lucratif, le problème c'est l'argent, toujours l'argent. « Si tu veux donner 4% d'augmentation, c'est 4,000\$. Où aller le chercher? Faudra-t-il choisir entre les augmentations de salaires et le réaménagement de la garderie? Le conseil d'administration, formé d'une majorité de parents, s'arrache les cheveux à gérer la pénurie. On risque souvent le déficit et si on boucle le budget, c'est sur le dos des employées qui sont sous-payées ».

Les services de garde, garderies ou garde en milieu familial reconnu, sont confrontés à l'équation de la survie. On pourrait la résumer comme suit: d'une part, les parents ne peuvent plus payer; d'autre part, les travailleuses ne peuvent pas descendre plus bas dans l'échelle salariale et des conditions de travail. Quoi faire? Où trouver l'argent? Les regards sont rivés sur les gouvernements, plus précisément sur Québec dont on attend pour très bientôt la politique d'ensemble en matière de services de garde.

Une telle politique devra répondre à trois questions essentielles, qui sont objets de débats dans les milieux intéressés. D'abord, faut-il subventionner les parents ou les services de garde? Et si on subventionne les services, lesquels? les garderies à but lucratif? sans but lucratif? la garde en milieu familial? Enfin, faut-il prioritairement développer de nouvelles places ou commencer par consolider les

places existantes, en améliorant leur financement, le salaire de leurs travailleuses etc?

L'argent aux parents ou aux services?

Actuellement, les gouvernements contribuent de trois façons au financement de la garde des enfants: par le biais de déductions fiscales, par l'aide financière aux parents peu fortunés et par des subventions directes aux services (4,50\$ par jour par place en garderie et 2,75\$ par jour par place en milieu familial reconnu). Plusieurs intervenants dans ce dossier revendiquent une plus grande implication financière de la part des gouvernements, surtout par une hausse des subventions directes aux services de garde.

Concertation inter-régionale des garderies du Québec (CIRGQ) regroupe quelque 200 garderies sans but lucratif dans sept régions de la province. « À long terme, explique André Sénécal, nous prôtons l'établissement d'un réseau universel de services de garde sans but lucratif, financé à 80% par l'État et contrôlé par les parents et les travailleuses et travailleurs. Celles-ci devraient bénéficier de conditions comparables à celles du secteur public ».

Pour en arriver à cet objectif, l'organisme veut voir s'accroître assez fortement chaque année les sommes destinées au fonctionnement des garderies. Il revendique aussi que Québec aille chercher le maximum d'aide financière allouée par Ottawa dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, permettant à davantage de parents de toucher une aide

financière et d'augmenter les montants de cette aide.

La CSN, qui regroupe la majorité des quelque 150 garderies syndiquées, défend des positions similaires: un réseau universel et gratuit, financé à 100% par l'État et contrôlé par les parents et les travailleuses. La centrale prône le maintien de l'aide financière aux parents, qui serait appelée à disparaître au fur et à mesure que le financement étatique se rapprocherait des 100%.

Financer les services d'abord, et de façon massive, tel est le point de vue partagé par la majorité de nos interlocuteurs et interlocutrices, qui s'entendent pour dire que les parents auront d'autant moins besoin d'aide que le coût des services se rapprochera de zéro. Toutefois, les politiques gouvernementales annoncées ou à venir semblent faire le choix inverse: financer d'abord les parents, qui exerceront leur « libre choix » de faire garder leurs enfants où bon leur semble. Le hic: les déductions fiscales accordées profitent d'abord aux familles riches et surtout, elles ne sont nullement garantes du développement de services de garde de qualité.

Danger d'étatisation?

Différence majeure entre la position de Concertation et celle de la CSN: les travailleuses syndiquées à la CSN veulent négocier avec le gouvernement la partie monétaire de leurs conditions de travail, ce qui les assimilerait à toutes fins pratiques au secteur public. Argument invoqué par la présidente Sylvie Tonnelier: « Le gouvernement, via l'Office des services de garde à l'enfance, impose quantité de réglementations dont plusieurs touchent nos conditions de travail. Par exemple, les ratio éducatrice-enfants et la formation des éducatrices sont réglementés par l'Office. Alors, si le gouvernement est capable de réglementer notre travail, il devrait aussi être capable de négocier avec nous ».

Lors de la dernière ronde de négociations dans le secteur public, en décembre 1986, le gouvernement a accordé une table de négociation provinciale pour les garderies. On prévoyait y négocier la formation des travailleuses, des congés de maternité et des assurances collectives et discuter aussi de la question des ratios. Malheureusement, les travailleuses n'ont jamais pu goûter les fruits de cette victoire puisque la ministre de la Condition féminine Monique Gagnon-Tremblay et la première vice-présidente de la CSN Monique Simard n'ont pas réussi à s'entendre sur la mécanique de la négociation, la ministre proposant que les travailleuses négocient avec les CA de garderies, c'est-à-dire prônant... le statu quo.

Concertation inter-régionale des garderies du Québec n'appuie pas cette revendication de prise en charge des salaires par l'État, craignant que les garderies ne deviennent, comme les écoles, hors du contrôle des parents. «Si le gouvernement finance à 80%, il voudra contrôler davantage, c'est certain, fait valoir André Sénécal. Nous ne voulons pas que le conseil d'administration élu et majoritairement composé de parents détienne seulement 20% du contrôle, qu'il ait prise sur seulement 20% du budget. Il me semble qu'on a suffisamment d'exemples dans le secteur public où les usagers n'ont aucun pouvoir, pas un mot à dire... ça devrait nous faire réfléchir».

Quand on lui parle d'un danger d'institutionnalisation des garderies, Sylvie

Tonnellier répond que «le gouvernement contrôle déjà beaucoup. Chose certaine, il contrôle plus que ce qu'il paye. Quel contrôle réel les parents ont-ils à l'heure actuelle? le contrôle sur le balai et le pinceau pendant les corvées de fin de semaine? le contrôle sur la gestion du déficit? Selon moi, les parents sont tellement pris par les difficultés financières que rencontre leur garderie qu'ils n'ont pas le temps d'exercer le vrai contrôle, celui sur la qualité de la pédagogie, de la nourriture, du matériel... Notre stratégie syndicale, c'est d'en arriver à négocier la partie salariale avec le gouvernement et toutes les clauses non-matérielles avec les conseils d'administration des garderies, là où siègent une majorité de parents».

Le milieu familial revendiqué aussi

Si le gouvernement (par pure hypothèse) avait encouragé le développement de places de garde en milieu familial en espérant marginaliser les garderies, il s'est mis un doigt dans l'oeil. En créant des agences de services de garde pour superviser ce développement et assurer une qualité de garde en milieu familial, il a aussi créé des lieux où des femmes pouvaient se rencontrer, sortir du travail au noir, et revendiquer pour améliorer leurs conditions. Effet pervers non planifié, sans doute...

Le Regroupement des agences de services de garde en milieu familial du Québec rassemble 56 de la soixantaine

d'agences existantes et plus de 1500 responsables de famille de garde, comme s'appellent ses travailleuses. Il prône un réseau de services de garde financé par l'État, les parents et l'entreprise privée, puisque celle-ci profite directement du travail des femmes. Sa directrice, Jocelyne Tougas, parle des agences comme d'outils pour assurer la qualité du service et améliorer la condition des femmes, employées, parents et responsables de famille de garde.

Le Regroupement demande plus d'argent pour les services (4,00\$ par jour par place, au lieu de 2,75\$ actuel), des subventions pour l'équipement, la relocalisation, le démarrage et l'implantation de services de garde en milieu familial. Il recommande aussi des modifications aux mesures fiscales relatives à la garde des enfants: crédits d'impôts plutôt que déductions, hausse de l'échelle d'aide financière aux parents, remplacement de l'exemption pour personne à charge par un crédit d'impôt remboursable. Son principal cheval de bataille demeure toutefois l'augmentation du ratio (5 enfants maximum par gardienne au lieu de 4 actuellement), qui permettrait aux responsables de famille de garde d'engraisser un peu leur modeste salaire.

Les garderies commerciales: oui ou non?

La plupart des intervenants reconnaissent la pertinence de plusieurs services



de garde reconnus, garderies ou milieu familial, tant qu'ils demeurent à but non-lucratif. Par plusieurs, le caractère commercial des garderies à but lucratif est en effet jugé incompatible avec la qualité du service.

Concertation interrégionale des garderies du Québec réclame du gouvernement qu'il cesse d'octroyer des permis aux garderies à but lucratif et recommande qu'elles se convertissent, d'ici cinq ans, en organismes sans but lucratif. Le rapport du Comité consultatif sur les services de garde à l'enfance, qui a remis son rapport à la ministre de la Condition féminine en juin dernier, recommandait aussi l'interruption du développement des garderies à but lucratif, au moins jusqu'à la consolidation du réseau, et prônait un programme de conversion volontaire. Il suggérait enfin que les enfants nouvellement inscrits en garderies à but lucratif ne soient pas admissibles au programme d'exonération financière.

Mais il n'est pas certain que la ministre Gagnon-Tremblay suive ces recommandations, d'autant plus que le plan de développement des services de garde récemment annoncé par le ministre fédéral Jake Epp parle de 200,000 nouvelles places, dans des services avec ou sans but lucratif.

Développer ou consolider?

«Tant que l'État n'investira pas davantage, l'ouverture de nouvelles places en garderies signifierait simplement une augmentation de leur déficit». Gisèle Bégin, mère de deux enfants qui fréquentent la garderie Boîte à surprises à Montréal, ressent l'urgence. L'urgence, comme on le dit dans le jargon du milieu, de «consolider» les services de garde existants, c'est-à-dire d'améliorer grandement les subventions de fonctionnement qui financent les salaires, le matériel, les activités etc. Les hypothèses sont diverses: financement des salaires par l'État, financement des garderies par le ministère de l'Éducation etc.

Tout le monde s'entend sur la nécessité de «consolider». Mais la majorité des intervenants dans ce dossier sont d'avis qu'on a aussi besoin d'ouvrir de nouvelles places, compte tenu que les places reconnues comblent actuellement 15% à peine des besoins. Concertation interrégionale des garderies du Québec réclame 10,000 nouvelles places de garde sans



LINDA DENIS

but lucratif chaque année. La CSN parle de 12,000 nouvelles places par année. Le Comité consultatif sur les services de garde à l'enfance (Comité Presser, du nom de sa présidente) proposait le développement de 22,000 nouvelles places en garderie, 7,000 en milieu familial et 25,000 en milieu scolaire, dans le cadre d'un plan triennal débutant en 1988.

Des gros sous

Bien sûr, cela représente un investissement considérable. Le Comité Presser proposait de financer ces augmentations en abolissant l'allocation de disponibilité, accordée aux mères qui ne réclament pas la déduction de frais de garde. Une initiative peut-être pas très heureuse, dans la mesure où elle reviendrait à opposer les mères au travail et celles à la maison.

L'économiste Ruth Rose, spécialiste des questions de femmes et de fiscalité, ne voit pas pourquoi nous n'aurions pas les moyens de nous payer des services sociaux. Les chiffres officiels disent que les garde des enfants est financée à 51,5% par les gouvernements et à 48,5% par les parents. Mais en calculant, en 1984, le bénévolat des parents, les piètres conditions de salaire des travailleu-

ses, les coupures dans les services, les déficits des garderies, Mme Rose en est arrivée à des données passablement différentes: 28,9% des coûts sont assumés par la contribution des parents, 28,6% par le manque à gagner des travailleuses-eurs, 11,7% par les restrictions budgétaires (déficits, coupures et bénévolat) et 30,8% par les gouvernements. Si on tient compte de la garde post-scolaire, la contribution des gouvernements baisse jusqu'à ne représenter que 10,6% du total.

Bien sûr, le gouvernement conservateur vient d'annoncer une injection de quelque 5\$ milliards dans la garde d'enfants d'ici les sept prochaines années. Ruth Rose fera remarquer avec à-propos que seulement en 1987, le gouvernement fédéral a enlevé environ 382\$ millions aux familles avec enfants, (montant cumulatif de presque 2\$ milliards entre 1985 et 1989), par l'effet combiné de différentes mesures fiscales, désindexation partielle des allocations familiales etc.

Il faudra davantage, et davantage que les 8\$ millions budgétés cette année à Québec, qui se traduisent par une misérable augmentation de 0,50\$ par jour par place en garderie et 2,600 nouvelles places... Δ



Quelle famille!

Dans les années cinquante, beaucoup de blagues électorales circulaient. L'une d'elles faisait dire à Duplessis dans un discours:

— La Province, je l'aime tellement que, si c'était une femme, je la marierais.

— Pas besoin de la marier, ça fait vingt ans que tu la fourres, lui répondait un habitant dans l'assistance.

Je ne sais pas pourquoi, je ne pouvais pas m'empêcher de penser à cette histoire-là, le lendemain de la Mort.

Bien sûr, Il n'a pas passé son temps à nous fourrer. Je n'ai d'ailleurs pas l'intention de faire ici le décompte des bons et mauvais coups politiques.

J'ai mieux compris mon association d'idées irrévérencieuse deux jours plus tard. La télé nous montrait les braves gens qui défilaient devant la Tombe et ce moment frustrant de la fermeture des

portes du vieux Palais de justice, pour laisser un peu d'intimité à ses proches.

— Ses proches? Il n'appartient pas à ses proches! C'était un homme public. Il appartient au public, disait un qui avait fait la queue en vain.

C'était le Québec profond qui parlait. Sa famille, c'est tout nous autres, laissez-nous brailler notre Mort.

Personne ne s'en est privé en ces jours sombres. Les discours des personnages publics, qui furent tous sans exception ses amis intimes. Ceux qui disaient, c'était notre père. Ceux qui disaient, c'était notre mère. Ceux qui disaient, c'était nous autres. Il nous ressemblait tant. Il laisse un grand vide. Il est plus vivant que jamais. Sa présence nous accompagnera, nous guidera... L'Homme de la rue (comme sa femme) pensait de même.

Le Québec est devenu un grand salon mortuaire. Les Québécois aiment bien les salons mortuaires. Spécialement les petites salles de détente à l'arrière où trône habituellement une machine à coke. Là, les familles se sentent soudées, chaleureuses, confortables, vivantes.

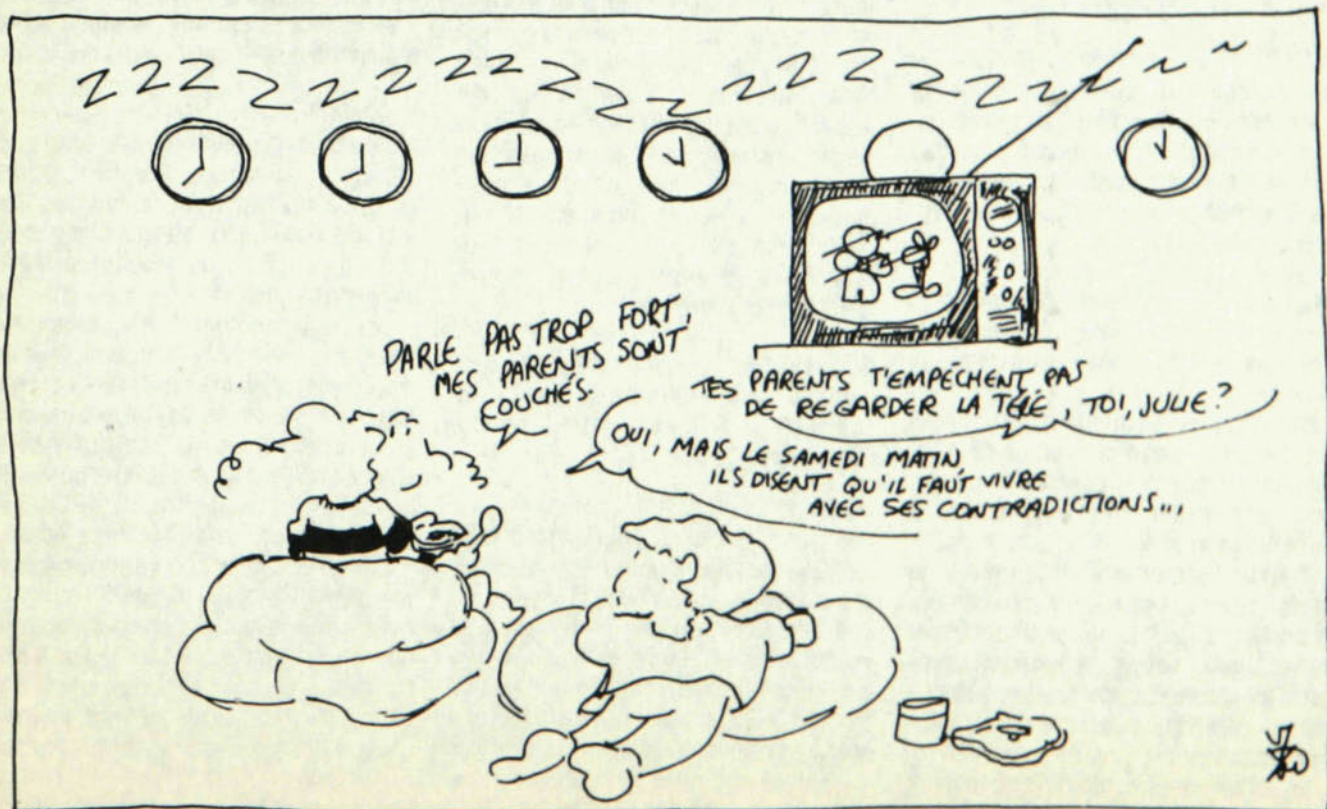
Je ne couraille pas les funérailles. Je n'ai bousculé personne pour voir la Dépouille. Je trouve les familles étouffantes.

J'aime le Québec lorsqu'il se conduit en peuple, pas en famille. Je ne me sens pas à l'aise quand il applaudit la Dépouille ou qu'il lui chante des «Mon cher...»

Toutes les fois que le bon peuple voudra être la femme du Chef, il s'exposera à se faire... △

par ANDRÉ LECLERC

LE MONDE VU D'EN BAS



Qui a peur des écolos?

Les malheurs de la bourse, la dégringolade du dollar, la nécessité absolue de créer des emplois, voilà qui vole quotidiennement les manchettes des journaux. Qui prête l'oreille aux écolos, à ceux et celles qui questionnent l'intérêt d'une économie prospère dans une planète qui se meurt? Malgré les apparences, la conscience écologiste a fait des percées importantes ces dernières années, rapporte Magali Marc, coprésidente de la Société pour vaincre la pollution (S.V.P.) et chroniqueuse attirée de la **Vie en Rose** sur ces questions.

propos recueillis par Pierre Gaudreau

RVO: Dans ce contexte où M. Tout-le-monde se préoccupe davantage de la valeur de ses actions REA dans une entreprise que de l'effet dévastateur que celle-ci peut avoir sur l'environnement, quel portrait peut-on tracer du mouvement écologiste?

M. Marc: Le mouvement écologiste n'a jamais été à la mode au Québec. Il ne l'était pas lors de la crise économique de la fin des années '70; il ne l'est pas davantage avec la soi-disant reprise des années '80. Ce qui est à la mode, c'est le développement à tout prix, y compris celui d'un appauvrissement, comme en témoigne par exemple le phénomène des sans-abri.

Malgré ce contexte défavorable, la conscience écologiste a fait des percées importantes. Si l'environnement n'est pas la première question considérée, elle est généralement soulevée par les citoyen-ne-s, face à tout projet important de développement.

Le mouvement écologiste québécois représente aujourd'hui une kyrielle de

groupes, plus de 400 en fait. Ces groupes naissent souvent en réaction à des enjeux immédiats: une ligne de transmission à Grondines, un projet de développement de montagne comme le mont Pinacle.

RVO: On a parfois l'impression que cette nouvelle conscience écologiste ne dépasse pas souvent cet environnement immédiat.

M. Marc: À la Société pour Vaincre la Pollution, nous tentons de développer les solidarités au-delà des intérêts immédiats, sur les pluies acides ou sur les nettoyages de produits toxiques par exemple. Autre exemple: nous avons pris contact avec le syndicat d'une compagnie qui, dénoncée ici, a déplacé ses activités polluantes en Inde.

Mais effectivement, et malheureusement, le mouvement écologiste se caractérise souvent par ce qu'on pourrait appeler «le syndrome du nez dans la rivière». Ainsi à Grondines, le projet d'une ligne à haute transmission traversant le fleuve posait bien sûr une question de qualité de vie immédiate pour les résidents des berges. Mais ce qui posait surtout problème dans ce cas, c'est la politique énergétique québécoise, axée sur l'exportation aux États-Unis. Dépasser les enjeux immédiats n'est pas toujours facile.

RVO: Avec cet éparpillement du mouvement sur une multitude de fronts, les compagnies ne s'en tirent-elles pas à bon compte?

M. Marc: Pas toujours. Prenons l'exemple du Lac St-Jean où, pour correspondre aux besoins de l'Alcan, on voulait élever le niveau du lac, ce qui aurait eu un effet épouvantable sur l'environnement et la vie des riverains. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a reçu plus de 1 000 mémoires! Les citoyens ont gagné, la compagnie a perdu... Mais les gens s'arrêtent là, croyant avoir touché la limite des gains possibles.



PIERRE GAUDREAU

RVO: Le mouvement écologiste lutte pour l'amélioration des conditions de vie, un terrain sur lequel les alliés devraient être nombreux, notamment le mouvement syndical.

M. Marc: Globalement il n'y a pas de volonté de concertation de leur part. Au Sommet Populaire de Montréal, après avoir élaboré une belle plate-forme, les groupes écologistes s'étaient retrouvés seuls. Il y aurait pourtant eu moyen de travailler ensemble!

Les syndicats font déjà un important travail sur l'environnement par le biais de la santé-sécurité. Mais une entreprise qui menace la vie de ses travailleurs menace aussi généralement leur environnement en polluant l'air et l'eau. Pour pousser la lutte plus loin, on aurait besoin de l'appui, de la crédibilité du mouvement syndical.

Je dois souligner certaines percées. À Valleyfield, avec le syndicat CSN d'Expro, nous avons dénoncé des émissions toxiques de la compagnie dans l'eau. À Noranda, nous avons travaillé avec le syndicat sur les pluies acides. Même les gens qui se battent pour des nouveaux territoires de coupe de bois sont venus nous voir; ils tiennent à une exploitation ration-

nelle de la forêt, nous aussi. C'est important que les écologistes ne soient pas perçus comme opposés au progrès.

Il reste toutefois beaucoup de travail à faire avec le mouvement syndical. L'environnement c'est souvent le premier terrain sur lequel se font des concessions.

RVO: Après deux ans de Bourassa II, quelle évaluation peut-on faire du gouvernement, du ministère?

M. Marc: Sur le dossier spécifique des pluies acides, le gouvernement a conclu avec Noranda une entente qui, sans être

parfaite, marque des progrès. Mais le problème nous vient essentiellement des États-Unis et le ministre Lincoln semble l'avoir compris puisqu'il revendique une intervention des autorités américaines.

RVO: Oui mais on a l'impression qu'entre l'écologisme du ministre Lincoln et les déclarations du premier ministre Bourassa il y a un monde...

M. Marc: L'industrie américaine du charbon, une source importante de pluies acides, dénonce effectivement le discours de Bourassa, sa promotion de l'hydro-électricité et de la Baie James 2. Elle y voit une conspiration politique contre le charbon.

RVO: C'est le genre de problème qui nous fait réfléchir aux impacts d'un accord de libre-échange sur l'environnement.

M. M.: Les conséquences seraient inquiétantes. Les subventions aux industries dans le cadre de la lutte anti-pollution seraient jugées illégales et la protection de l'environnement s'en trouverait sérieusement compromise. De même, on peut présumer que le gouvernement québécois ferait tout pour promouvoir la vente d'hydro-électricité; la privatisation pourrait même advenir. Cela aurait pour effet de secondariser le réseau domestique, son développement et son entretien.

RVO: On a des élus inconséquents face au dossier environnement: et si on avait des représentant-e-s écologistes?

M. M.: Personnellement je ne pense pas que le terrain électoral soit la meilleure façon de promouvoir l'écologie. Je crois qu'on doit plutôt travailler à renforcer nos organisations et leur crédibilité. Sans rien enlever à la valeur de la démarche de ceux et celles qui décident d'investir ce terrain, je pense qu'il s'agit essentiellement de solutions individuelles où l'on doit se soumettre à une ligne de parti. Sur cette question je citerais le co-président de la S.V.P., Daniel Green, quand il dit: «je ne veux pas être politicien mais que je veux influencer les politiciens». Δ

Pierre Gaudreau travaille au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et est membre du comité «mouvements sociaux» de **Vie Ouvrière**.

L'éventail écologiste québécois

Le mouvement écologiste est formé de centaines de groupes locaux, régionaux ou nationaux, aux pratiques et aux champs d'intervention des plus variés. Voici les principaux:

Regroupement pour un Québec vert: Le Regroupement fait la promotion d'une exploitation écologiste de la forêt. Avec la **Fédération québécoise de la Faune** qui a un membership particulièrement actif, le R.Q.V. est impliqué à fond dans le débat autour de la privatisation de la forêt.

A.Q.L.P.A. (Association québécoise de Lutte contre les Pluies acides): L'AQLPA effectue un travail continu de conscientisation, de recherche et de lobby. Sans en avoir l'exclusivité, elle a contribué au développement de la conscience collective sur ce dossier.

STOP (Society To Overcome Pollution) et **SVP** (Société pour Vaincre la Pollution): Organisations soeurs à membership distincts, STOP et SVP multiplient recherches et interventions sur de nombreux dossiers.

Greenpeace: Cette organisation internationale est peu implantée au Québec, conséquence de son fonctionnement élitiste et anglophone. Elle a néanmoins réalisé quelques coups d'éclat ici, notamment le déploiement d'une immense banderole sur la cheminée de l'Alcan au lac St-Jean.

Quelques groupes locaux:

À cours d'eau: Formée à l'initiative de l'animateur de radio Louis-Paul Allard, À cours d'eau a rallié des milliers de personnes à sa lutte pour la dépollution des rivières de la région de Lanaudière.

Les Ami-e-s de la terre: Groupe basé à Québec qui s'est particulièrement fait entendre dans le dossier des vols à basse altitude sur les territoires autochtones sur la Côte Nord.

Le Monde À Bicyclette: Cette vieille organisation essentiellement montréalaise a régulièrement pris position sur de nombreux dossiers environnementaux. Par le biais de son journal, elle est intervenue sur des dossiers comme la récupération, l'aménagement urbain, le transport en commun (le MAB revendiquait une carte mensuelle il y a déjà plus de 10 ans.)

Le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec: Le conseil s'est fait connaître en dénonçant l'étendage de pesticides particulièrement dangereux.

Le Réseau d'Action directe non-violente, contre le nucléaire et le racisme: Ce groupe de militant-e-s, pour qui l'écologie va de pair avec la solidarité internationale, intervient régulièrement pour dénoncer les arrivages d'uranium namibien, un pays occupé par l'Afrique du Sud.

(P.G., d'après des informations recueillies auprès de Raymond Lemieux, journaliste et militant écologiste).

Affaires de cuisine

par JEAN-PIERRE LANGLOIS

Quand Jacinthe Ouellette a entrepris son expérience de cuisine collective, elle ne pensait pas qu'en l'espace de quelques mois, six groupes seraient tentés de l'imiter. Cuisine collective? Il s'agit de créer des réseaux d'entraide sur la question alimentaire, en regroupant des ménages à faibles revenus afin de préparer ensemble des repas constants sur une base mensuelle.

Bouches à nourrir

Cette formule est née d'une initiative personnelle. Jacinthe, une mère chef de famille du quartier Hochelaga-Maisonneuve, était confrontée régulièrement à l'impossibilité de se nourrir sainement lorsqu'arrivaient les fins de mois. Elle et deux autres familles ont décidé de mettre en commun 75\$ au début du mois pour acheter en plus grosses quantités et cuisiner ensemble des mets qu'elles se partagent et congèlent par la suite à la maison. Cela produit en général 35 repas pour le mois à partir de huit plats différents, avec un coût approximatif de 0,55\$ la portion.

Les avantages sont évidents: pour un montant réduit on cherche à mieux s'alimenter durant tout le mois. On partage la corvée à plusieurs; on s'apprend des

trucs; on planifie à meilleur escient. On réagit à ses habitudes d'achat; on fait la connaissance de fournisseurs en gros; on observe comment la publicité nous influence. Sur le plan social, on sort de son isolement; on expérimente le travail d'équipe; on se partage les tâches. Enfin, le fait de se mettre à plusieurs et de négocier avec les commerçants permet d'accroître le pouvoir d'achat de chacun-e!

Hochelaga-Maisonneuve la sous-alimentée

Des milliers de résidents des quartiers populaires du Québec vivent ainsi sous le seuil de la pauvreté. Le prix de leur loyer a connu récemment des hausses spectaculaires, à cause des pressions des spéculateurs immobiliers. Dans bien des cas, le tiers des revenus d'aide sociale est utilisé pour se loger. Les plus touchés sont les jeunes, les personnes âgées et les familles monoparentales.

Les secteurs les plus démunis de la population se nourrissent donc avec le peu qui leur reste. Une des conséquences immédiates de cet état de choses est le développement de phénomènes comme la sous-alimentation et la malnutrition. Selon le dispensaire diététique de Montréal, le coût d'une alimentation adéquate pour

une famille de deux adultes et deux enfants était, l'an dernier, de 422.40\$ par mois. Mais en zone grise, un ménage comparable ne consacre que 281.45\$ à l'épicerie mensuelle. Et des femmes chefs de famille avouaient ne disposer que de 60\$ par semaine pour leur budget de nourriture...

Pas étonnant qu'on soit alors davantage hospitalisé pour anémie, carence nutritionnelle, maladies parasitaires et anomalies congénitales. Dans Hochelaga-Maisonneuve, dès 1981, 9,7% des bébés avaient un poids insuffisant à leur naissance (moins de 2 500 g).

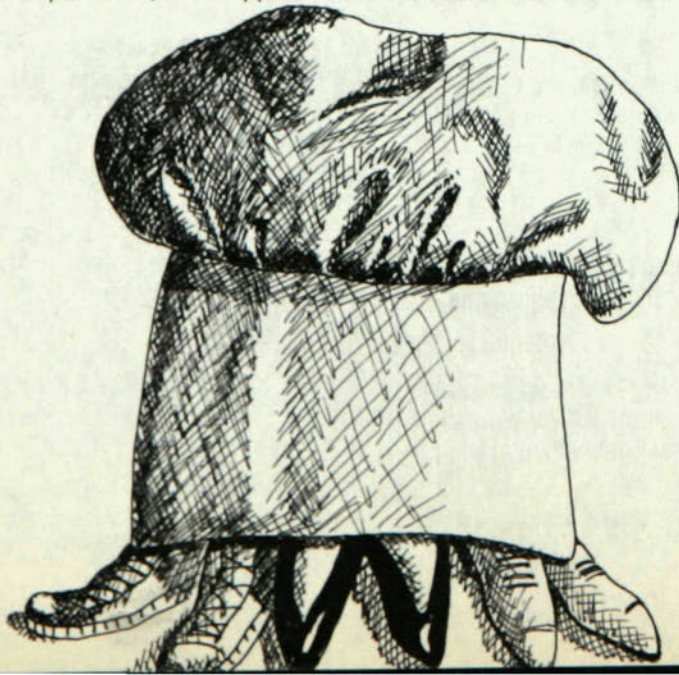
Affaires de cuisine

Si cette formule a des chances d'avenir, c'est que le groupe initial a accepté de partager son expérience dans les organismes communautaires du coin. De bouche à oreille, le nombre des adeptes de la cuisine collective a augmenté rapidement. Par groupe de trois ou quatre familles, on prépare les achats en tenant compte des goûts particuliers et en repérant les spéciaux. On apprend à calculer par grosses quantités, à tenir une comptabilité plus rigoureuse; on évalue le temps qu'il faudra pour réaliser le menu.

«Ça prend souvent une discipline de fer», avoue Louise Garnier, l'accompagnatrice des équipes de base. «Et je n'ai pas assez de temps pour faire ressortir tous les aspects éducatifs de cette expérience. Elle est extraordinairement riche en apprentissages. Et les gens sont prêts à beaucoup d'entraide les uns vis-à-vis les autres». Ainsi, un groupe se cotise pour payer la gardienne pour leurs jeunes enfants pendant la journée culinaire.

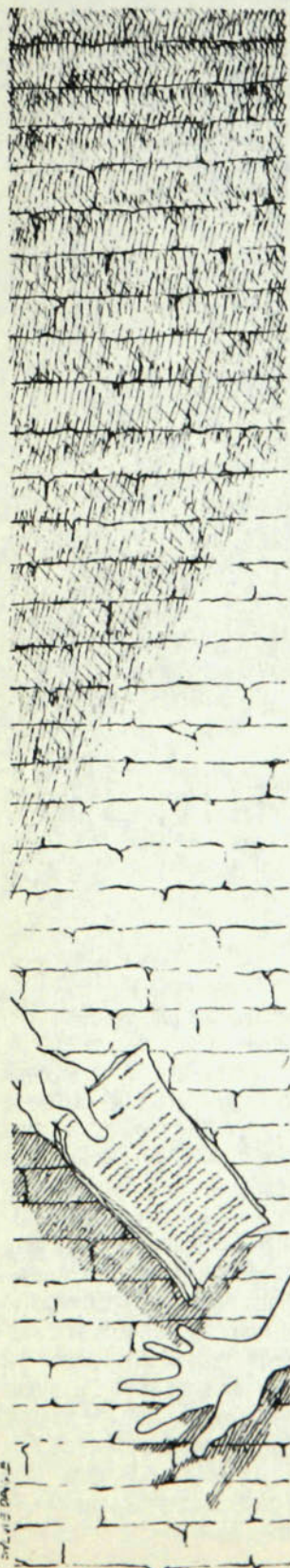
En lien avec le chic Resto-Pop, un restaurant conçu par et pour de jeunes assistés sociaux, cette expérience de cuisine en commun ouvre des possibilités futures intéressantes: mettre sur pied un groupe d'achats structuré par exemple ou organiser une petite entreprise produisant des plats tout préparés. Tout en profitant des ressources (nutritionniste du CLSC, local d'un groupe du quartier), ces personnes acquièrent une formation utile pour leur retour sur le marché du travail. Peut-être même pourront-elles s'organiser en coopérative de travail, qui sait? Δ

Jean-Pierre Langlois, prêtre, est engagé par le Regroupement des paroisses d'Hochelaga-Maisonneuve pour travailler sur les questions sociales.





par FRANÇOIS GLOUTNAY



Un informateur démasqué

Un membre de plusieurs groupes populaires et politiques de l'Outaouais, Réjean Boutin, 41 ans, a confié au journal **Le Droit** avoir agi comme informateur policier les huit dernières années.

Une séance publique de la commission populaire sur la pauvreté, présidée par l'évêque de Gatineau-Hull, Mgr Adolphe Proulx, a ainsi fait l'objet d'un enregistrement remis à un agent du service de renseignements de la Sûreté du Québec. Le quotidien **Le Droit** révèle aussi que l'informateur a reçu, pour les enregistrements et la liste des membres présents, la somme de 75\$.

Boutin, un handicapé vivant de prestations d'aide sociale, a accepté de faire ce travail par «patriotisme» mais aussi pour «arrondir ses fins de mois». En moyenne, c'est 200\$ par mois qu'il recevait pour les renseignements divulgués.

Parmi les autres organismes infiltrés, le journal cite la revue **Option Paix** et le groupe politique Libération. C'est ce dernier groupe qui a récemment démasqué l'informateur. Pris de remords, Boutin veut aujourd'hui «conscientiser (les groupes) sur le travail des informateurs».

À la Sûreté du Québec, l'agent incriminé et le service des relations publiques ont réagi par un «sans commentaires». **Le Droit** 3-09-87.

Hull à la recherche d'un évêque

Remplacer Mgr Adolphe Proulx, à la tête du diocèse de Gatineau-Hull, n'est pas une mince tâche, d'autant plus que le choix d'un successeur n'appartient pas, en vertu des règles de l'Église catholique, aux laïques, un comité de consultation sur la nomination du futur évêque a néanmoins été constitué par les dirigeants du diocèse, le 16 octobre dernier.

Une vingtaine de groupes populaires de la région ont répondu favorablement à la consultation en disant espérer que le remplaçant de Mgr Proulx soit «un homme simple, près des gens, en particulier des laissés pour compte et qu'il n'ait pas peur de prendre la parole au nom des sans voix» (**Le Droit**).

La symbolique augmentation du salaire minimum

L'augmentation récente du salaire minimum, passant de 4.35\$ à 4.55\$, est qualifiée de symbolique par Réjean Lemoine, éditorialiste au journal communautaire **Le Vaniérois** (Ville de Vanier). Cette mesure touche quelque 160,000 travailleurs et travailleuses sous les ordres de «petits patrons profiteurs et sans envergure», écrit-il.

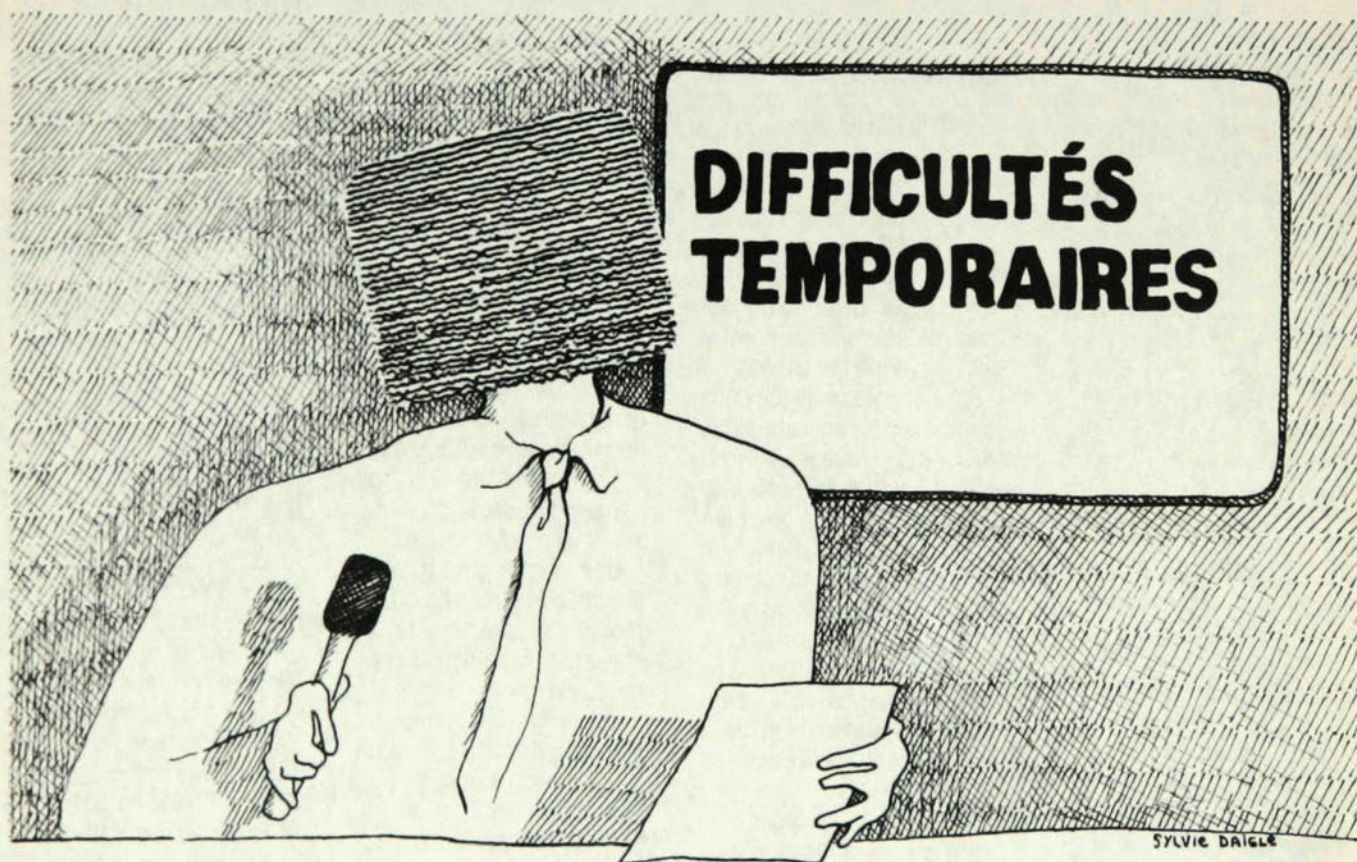
«Le véritable scandale de leur situation ne réside pas seulement dans le sort qui leur est fait, mais également dans l'indifférence et le mépris dans lesquels le reste de la société les tient». (**Le Vaniérois**)

Parution du rapport annuel du Conseil de Presse

Le Conseil de Presse du Québec, un organisme indépendant qui reçoit les plaintes d'individus et d'organismes concernant les médias d'information, aura reçu en 1986, 42 demandes d'examen et d'enquêtes. Vingt-quatre d'entre elles ont mérité des blâmes de la part du Conseil, formé de représentants du public, de journalistes et d'éditeurs. En outre, huit plaintes ont été formulées par des groupes populaires et communautaires.

La Vigie, centre d'aide et de prévention d'assauts sexuels, a logé une plainte contre l'hebdomadaire **Le St-François de Valleyfield**, à propos d'une publicité annonçant la tenue d'un spectacle où une femme serait enchaînée, battue et martyrisée.

Dans sa décision, le Conseil de presse a blâmé «vigouusement» le journal, soulignant que «les médias sont responsables de la publicité au même titre que l'information et ils doivent tout autant d'en surveiller la qualité». (Conseil de presse, **Rapport annuel 1986-1987**).



Les blancs de mémoire des médias

par FRANÇOIS GLOUTNAY*

La couverture médiatique entourant la mort récente du jeune Anthony Griffin, abattu dans le stationnement d'un poste de police de la Communauté urbaine de Montréal en novembre dernier et pour laquelle des accusations d'homicide involontaire ont été portées, risque de faire date dans l'histoire des relations entre communautés ethniques et médias d'information.

Partout au pays, on s'est indigné ou ému devant un tel gâchis. Les médias, évidemment, se sont emparés de la nouvelle. La première journée, ils ont fait écho aux propos du Directeur de la police:

«aucune connotation raciste», titrait-on, «le policier incriminé a un dossier vierge». On l'a cru sur parole. Manipulation? Désinformation? Peu importe, pressés par les événements et l'heure de tombée, les journalistes de la presse écrite ont dû attendre 24 heures avant de rétablir les faits.

Il y a plusieurs mois, l'arrivée successive de réfugiés tamouls et turcs créait tout un émoi au pays. Là, malheureusement, les médias ont mis plus de 24 heures avant de rétablir les faits. On craignait l'invasion. Les journalistes scrutaient l'horizon à la recherche d'autres bateaux et embarcations de fortune. On a alors assisté à un spectacle journalistique d'une indécence scandaleuse. Sous le couvert de l'information, on cherchait des indices pour compromettre ces pauvres venus de

contrées hostiles, les photographes mitraillaient leurs hardes et leur misère.

Les groupes humanitaires avaient beau prêcher la solidarité, démontrer chiffres à l'appui que l'apport de ces arrivants est fort positif, rien n'y fit. Des semaines plus tard — les politiciens, eux, ont dit et redit qu'ils ne jetteraient pas tout ce monde à la mer — les médias, timidement, ont vérifié les chiffres et conclu que notre «hospitalité» ne risquait pas de transformer le Canada en un immense camp de réfugiés.

Le journaliste Louis Martin, examinant la situation, devait s'indigner d'une telle réaction. Dans la revue de la fédération des journalistes, il écrivait: «médias et journalistes, nous nous comportons comme des politiciens, plus soucieux de ne pas heurter l'opinion que de situer la question».¹

Entre ces événements, une certaine prise de conscience s'est produite, au Québec, dans le petit monde — ghetto? — des communications. Les communautés culturelles, fatiguées qu'on parle d'elles, «seulement lorsqu'arrivent des incidents fâcheux», ont constitué informellement un front commun de défense de leur image auprès des médias. Depuis, des gestes ont été posés, timides sans doute, au petit écran, dans les émissions de variétés et, dans une moindre mesure, dans les salles de rédaction.

Un petit écran à la grandeur du monde

Tous les lundis, Passe-Partout, sur les ondes de Radio-Québec, présente ses nouveaux amis, Passe-Tourelle et Passe-Midi. L'un a les yeux bridés, l'autre, la peau noire. La plus récente programmation de Télé-Métropole offre le téléroman «Semi-détaché», racontant des situations cocasses auxquelles sont confrontés deux couples de Saint-Léonard, l'un québécois, l'autre italien. Et le nouveau réseau Quatre-Saisons embauche deux journalistes issus de communautés ethniques.

La réalité démographique et culturelle du Québec est sans doute pour quelque chose dans ces bouleversements. Mais la décision de la direction de Radio-Québec de retirer de sa programmation la seule émission interculturelle à l'écran, «Arrimage», a littéralement fait déborder le vase. Un comité de défense formé de représentants de communautés ethniques s'est aussitôt constitué. Pétitions et lettres n'ont peut-être pas réussi à faire reculer Radio-Québec mais elles ont obligé les médias, dans leur ensemble, à tenir davantage compte de la présence des communautés au petit écran.

Le Comité pour la présence et la visibilité des communautés culturelles à Radio-Québec (aujourd'hui Média-Plus) s'est particulièrement bien défendu devant les arguments de faibles cotes d'écoute et de ghettoïsation invoqués par Radio-Québec. «S'il fallait invoquer le syndrome du ghetto pour écarter systématiquement tout ce qui est spécifique, on serait en droit de se demander si Radio-Québec n'est pas un ghetto en comparaison avec le reste des télévisions canadiennes et américaines», ont répliqué des représentants du Comité lors d'une consultation du Conseil des communautés culturelles

et de l'immigration du Québec sur les communautés culturelles et les communications en juin 1986.²

Depuis, malgré qu'aucun grand réseau ne sente la nécessité d'une émission spécifique, on ouvre tranquillement la porte, pas la grande, mais une tradition risque de s'installer. La direction de Radio-Québec s'est engagée à intégrer la dimension interculturelle dans ses émissions de grande écoute, telles «Droit de Parole», «Téléservice» et «Parler pour Parler». L'émission «Traits d'union» à Radio-Canada commente l'actualité d'ici et d'ailleurs avec des représentants de communautés.

En intégrant la dimension ethnique dans leurs émissions quotidiennes, les réseaux ne font pas de concession: ils ne font que refléter la dimension interculturelle du Québec. Le fameux débat à savoir si la télévision ne doit que refléter la société ou plutôt proposer de nouvelles valeurs ne se posait même pas il y a un an: en ne montrant que des Québécois «pure laine», la télévision démontrait son incapacité à s'adapter à la situation multiculturelle. Le retard que la télévision francophone accuse toujours à ce niveau peut, si l'on développe cette tendance, se résorber.

Mâles, vieux, blancs

On savait que les médias étaient dominés par les hommes.⁴ En 1985, lors de l'Année internationale de la jeunesse, on pouvait compter sur les doigts d'une main les jeunes à l'emploi des quotidiens québécois.⁵ Depuis un an, un nouvel épithète leur colle à la peau: ils sont aussi blancs. En prévision du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, tenu cette année sur le thème «Les médias face au pluralisme culturel», Marie-Claude Hansenne (une ex-animatrice d'«Arrimage»), en collaboration avec le vétéran-journaliste Henry Aubin (*The Gazette*), a compilé le nombre de journalistes issus de minorités visibles et de communautés ethniques. Les résultats, comparés au nombre total de journalistes présents dans les salles de rédaction, montrent encore une fois la sous-représentation des minorités dans les médias.

Ainsi, les quatre quotidiens francophones de Montréal et de Québec qui ont répondu au questionnaire (*La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *Le Soleil*), n'ont que 10 journalistes issus de

communautés, sur 440 journalistes, un maigre 2%. À la télévision de langue française, ceux-ci représentent 5.5% de la gent journalistique. Plus grave encore, dans les écoles de formation en journalisme (l'Université de Montréal a refusé de répondre au questionnaire), les représentants de minorités visibles ne se bousculent pas aux portes (3.5%), pas plus que les membres de d'autres communautés culturelles (5.8%).⁶

On ne règlera pas toute cette question en quelques jours. Et les solutions ne reposent pas que sur les médias: la société, les décideurs ont aussi à prendre acte de la présence et de la vitalité des communautés culturelles parmi nous.

Malgré tout, trois hypothèses déjà avancées méritent d'être approfondies. La première est l'implantation de programmes d'accès à l'égalité dans les salles de rédaction et les réseaux de télévision. Notons, à ce sujet, que les médias anglophones devancent de loin les médias francophones.

La deuxième veut que les producteurs se préoccupent davantage de l'éducation interculturelle — et non pas du folklore. La nouvelle série produite par les concepteurs de «Passe-Partout» en est un bel exemple et nous fait espérer que les futures générations ne connaîtront plus d'«affaire Griffin».

Enfin, n'est-il pas souhaitable que les dramatiques télévisuelles (téléromans et mini-séries) qui se targuent de refléter la réalité, accordent aux communautés une place proportionnelle à celle qu'elles occupent dans la «vraie vie»? Δ

1. Louis Martin, «Les envahisseurs», *Le 30*, mars 1987.
2. Une excellente synthèse des mémoires présentés devant le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec a été réalisée en décembre 1986. Quelques 25 organismes représentant les communautés culturelles y ont présenté leurs doléances.
3. *Le Devoir*, 24 mai 1986.
4. On relira avec profit le dossier de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, *Thérèse, Janette, Hélène et les autres ou... la face cachée de l'information: bilan du colloque «Les femmes et l'information», 1981-1982*.
5. Mireille Simard, «Y a-t-il des jeunes dans la salle?», *Le 30*, mai 1985.
6. Marie-Claude Hansenne, «Eux et... nos médias», *Le 30*, décembre 1987.

François Gloutnay est formateur en communications au Centre St-Pierre. À noter que le Centre St-Pierre est membre du groupe Média-Plus, un organisme visant l'accessibilité des communautés culturelles aux médias.



Burkina Faso

Sankara est mort, vive Compaoré!?

par Yvan Comeau

Le Burkina Faso (ex-Haute Volta) doit son nom au capitaine Thomas Sankara et à son Conseil National de la Révolution (CNR), arrivés au pouvoir par un coup d'État en août 1983. Ce gouvernement a suscité des attentes surtout chez les jeunes Burkinabès-es. Aussi, pour plusieurs, ce fut la déception lorsque le 15 octobre dernier, le capitaine Blaise Compaoré jusqu'alors bras droit de Sankara, a dirigé un putsh provoquant la mort de ce dernier. Il semble que le nouveau régime s'appuiera davantage sur les salariés urbains, laissant dans l'ombre la paysannerie, qui représente pourtant 90% de la population.

L'histoire politique du Burkina Faso témoigne de la présence de gouvernements élus au suffrage universel: celui de Yaméogo (1960-66) et du général Lamizana (1978-80). Les militaires ont interrompu ces régimes pour répondre aux pressions des syndicats urbains qui dénonçaient l'austérité qui leur était imposée et la corruption des civils au pouvoir. L'agitation sociale répétée et une abstention de 60% lors des élections de 1978 ont montré le désabusement de la population face à ce type de délégation politique. Parmi les gouvernements militaires, ce n'est que depuis 1973, avec Sankara, que l'aile gauche de l'armée détient le pouvoir.

Défis colossaux

Les défis qui confrontent Sankara et le CNR en 1983 sont colossaux. L'eau se raréfie, d'autant plus que le désert du Saha-

ra avance à grands pas. La santé des Burkinabès est fragile: le taux de mortalité infantile est de 181 pour 1 000 (10 pour 1 000 au Canada). L'agriculture, florissante au sud du pays, est orientée vers l'exportation de coton et d'arachides et ne réussit pas à nourrir une population composée à 90% de paysans. L'élite urbaine salariée de l'État est attirée par le mode de vie occidental et sa consommation de produits importés détériore la balance commerciale du Burkina Faso. L'émigration des jeunes vers les plantations des pays côtiers constitue une véritable saignée de la force de travail: le million et quelques de Burkinabès qui travaillent à l'extérieur du pays fait dire à plusieurs que le Burkina Faso est, dans la division internationale du travail, un réservoir de main-d'oeuvre. Enfin, au niveau culturel, il existe ce déchirement entre l'identité culturelle traditionnelle africaine rattachée au village et les miroitements de l'abondance occidentale qui constituent souvent la vision implicite des projets internationaux de développement.

L'héritage de Sankara

À partir de 1983, Sankara et le CNR prennent une série de mesures pour rompre avec les régimes précédents et l'héritage colonial. Le découpage du territoire se fait en provinces et non plus selon le concept français de départements. Des Conseils de Défense de la Révolution (CDR) sont mis sur pied: d'une vocation au départ militaire, ils s'orientent de plus en plus vers la réalisation de projets collectifs (réfection d'écoles, de retenues d'eau, etc.). Des Tribunaux Populaires Révolutionnaires (TPR) sont institués pour juger les ex-dirigeants accusés de corruption. Dans les ministères, des remaniements s'opèrent: on crée un ministère de l'eau; on cherche par différentes

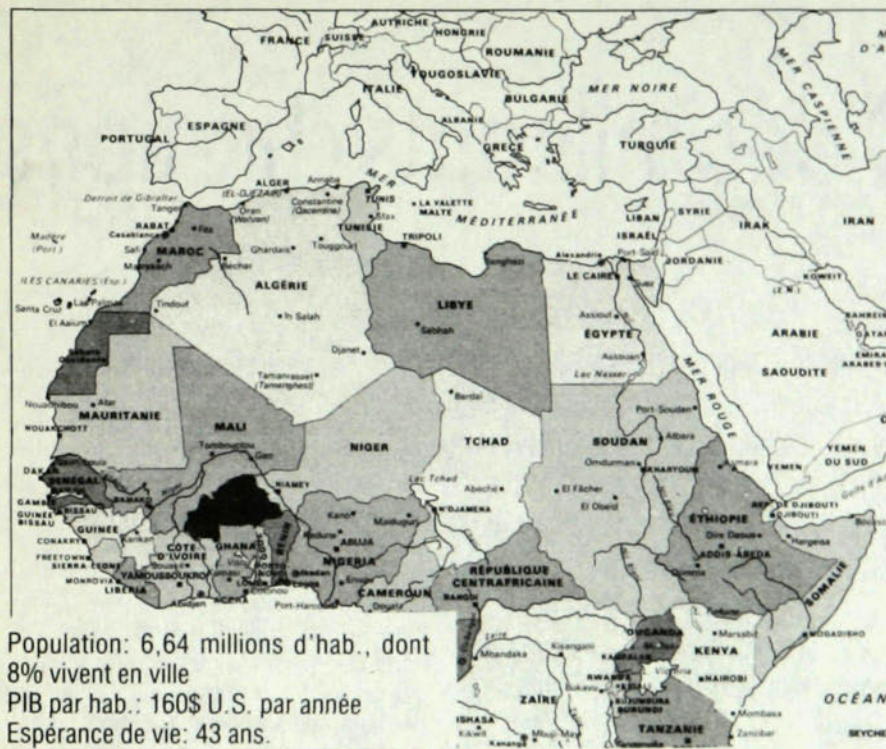
mesures à redonner aux femmes un statut reconnaissant le travail considérable qu'elles réalisent et les mots d'ordre deviennent auto-suffisance, développement auto-centré, rigueur et austérité. Au plan de sa politique extérieure, le pays crée des liens avec d'autres pays progressistes: le Ghana, la Lybie, Cuba et le Nicaragua.

Les salariés de l'État mis à contribution

Les ressources pour réaliser ces politiques sont puisées chez ceux et celles qui sont considérés comme les privilégiés du pays, c'est-à-dire les salariés de l'État. Régulièrement, le CNR oblige les fonctionnaires à participer aux différentes campagnes: prélèvement monétaire à la source et achats obligatoires de produits locaux pour appuyer et aider les paysans. Une grève des enseignants en 1984 a été durement réprimée avec le licenciement de centaines d'instituteurs-trices. Une réforme de la fonction publique avait désengagé de nombreux fonctionnaires et modifié à la baisse les traitements salariaux. L'opposition syndicale qui se manifestait a conduit à l'arrestation et à l'emprisonnement de deux dirigeants syndicaux en juin dernier.

Des résultats se concrétisent. Les importations de produits autres qu'agricoles diminuent sensiblement de 1983 à 1985.¹ De nombreux travaux collectifs se font sur tout le territoire et des tentatives de mise sur pied de gouvernements provinciaux (les PRP, Pouvoirs révolutionnaires Populaires) et de l'Union Nationale des Paysans du Burkina (UNPB) sont réalisés au début de 1987. Mais surtout, l'idée que les Burkinabès-es doivent dorénavant ne compter que sur eux-mêmes et non plus sur l'aide extérieure fait son chemin.

Cependant, des divergences apparaissent



Population: 6,64 millions d'hab., dont 8% vivent en ville
 PIB par hab.: 160\$ U.S. par année
 Espérance de vie: 43 ans.

sent au sein du CNR, entre le capitaine Thomas Sankara d'une part, et les capitaines Blaise Compaoré, Henri Zongo et Jean-Baptiste Lingani d'autre part. Ces derniers, et particulièrement Compaoré, préconisent un dialogue avec les syndicats.² Le point culminant de la scission a lieu le 8 octobre 1987 alors que Sankara aurait proposé, selon les vainqueurs du putsch, l'abolition des groupements politiques et la création d'un seul parti dirigé par les quatre capitaines.³ Toujours d'après ces sources, Sankara aurait claqué la porte ce même jour suite au refus des trois capitaines d'entériner sa proposition. Aussi, il s'apprêtait à créer une police secrète lui étant entièrement redevable, à arrêter et faire exécuter ses trois comparses ce jeudi 15 octobre 1987 à 20 heures lors d'une rencontre habituelle du CNR. Les putschistes affirment avoir devancé Sankara et c'est vers 17 heures que celui-ci trouve la mort dans des circonstances qui demeurent obscures.

Putsch et «rectification» de la révolution

Dès la prise du pouvoir, le «Comité de coordination du Front Populaire» dirigé par Compaoré, annonce son intention de rectifier le processus révolutionnaire. Les premiers efforts s'orientent vers la consolidation de ce pouvoir sur toute l'ar-

mée: en effet, les commandos de Koudougou veulent demeurer fidèles à l'esprit de Sankara. Mais on doit se rallier, pendant que le capitaine de cette garnison, Boukari Kaboré, fuit vers le Ghana. Ensuite, le Front Populaire libère tous les prisonniers politiques et les dirigeants syndicaux, dont Soumane Touré de la Confédération des Travailleurs du Burkina Faso. Enfin, les enseignants licenciés en 1984 sont réengagés et les sanctions prises contre les fonctionnaires sont levées.

Le gouvernement se compose de quatre militaires et de 16 civils. La «rectification de la révolution» signifierait une redéfinition plus politique des CDR. Les prochaines décisions touchant l'avenir du pays seront plus pragmatiques⁴. Alors que le Ghana réserve toujours son appui au nouveau régime, le Togo le lui a accordé dès le 26 octobre dernier; on sait que le président Togolais Eyadema n'a jamais vu d'un bon oeil le gouvernement du CNR.

Pour l'instant, le Front populaire hésite à autoriser des funérailles pour la dépouille de Sankara, qui a été rapidement entermée aux abords de la capitale, Ouagadougou. On le sait, les obsèques en bonne et due forme constituent un respect que les Africains consacrent à leurs défunts: le retard à procéder pour Sankara ne contribue guère à le faire oublier.

Quoi de neuf pour la paysannerie?

Pour la majorité des Burkinabès que sont les paysans et les paysannes, ces événements dans la capitale et quelques grands centres ne changent pas leurs conditions d'existence. L'analphabétisme prévaut toujours pour 92% d'entre eux et elles, ils n'ont pas plus accès au pouvoir civil mis en place par les Blancs avant leur faux-départ en 1960 et privilégient toujours un mode de vie traditionnel qui leur a permis de survivre depuis plusieurs centaines d'années dans un environnement difficile. Ce dernier coup d'État confirme sans doute le septicisme qu'ils ont à l'arrivée de tout nouveau régime autocratique qui promet inmanquablement un renouveau: malgré tous les discours, le pourcentage du budget national attribué à l'agriculture n'a guère changé depuis 1976 et est resté cinq fois plus petit que la part accordée à l'armée⁵. À chaque fois, la passivité dont les ruraux font preuve témoigne de cette résistance sourde à prendre parti pour un camp, afin d'éviter les représailles. Même lorsque le CNR voulait faire participer les paysans à l'élaboration du plan quinquennal, ils se sont abstenus, ne voulant pas être la cible de réprimandes dans le cas d'objectifs non-atteints.

Le Front Populaire et Compaoré sont toujours à gauche, mais une gauche pragmatique qui s'alliera vraisemblablement aux salariés urbains. Mais pour la très grande majorité des Burkinabès, le Burkina Faso est ce pays des 7 500 villages où la vie locale suit son cours. Sans doute les paysans espèrent-ils toujours une solidarité de notre part, mais une solidarité réfléchie et directe qui appuie ce qu'ils décident et privilégient eux-mêmes localement, avec leurs propres ressources. △

1. Claude Guy Pilon, Yvan Comeau, Louise Martin et Daniel Fortin, **De la dépendance à l'autonomie! Le cas du Burkina Faso. COMITÉ D'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE DU SUCO, MONTRÉAL, AOÛT 1987, p. 27. CE DOCUMENT EST DISPONIBLE AU SUCO ET AU PROJET SOLIDARITÉ CANADA SAHEL DE L'AQOCI.**

2. **Le Monde**, 18-19 octobre 1987, p. 16.

3. **Le Monde**, 20 octobre 1987, p. 8.

4. **Le Monde**, 27 octobre 1987.

5. Source: Fonds Monétaire International, 1986.

Yvan Comeau a été coopérant SUCO au Burkina Faso pendant deux ans.



La cuvée '80 des militants chrétiens

par GILLES DUGAL

« **A**près le référendum, à un moment donné, j'ai pensé m'exiler tellement je trouvais ça plate au Québec. Mais je n'ai pas cessé mon questionnement sur le devenir du Québec, sur le devenir de l'humanité, sur les nouveaux mouvements sociaux... Quand la piqûre a été forte, elle laisse des effets durables. » Militant politique ayant redécouvert la foi en Jésus-Christ il y a quelques années, Pierre Vallières rejoint l'expérience de plusieurs militants et militantes chrétiens des années '80.

À la fois semblables et différents d'il y a 20 ans, les militants-es actuels ont perdu des plumes et des batailles mais ils n'ont pas perdu la guerre. Leur capacité de faire le point et de rebondir émerveille.

Différents et semblables

Elles et ils sont différents parce que la conjoncture, la maladie, l'âge, des questionnements radicaux dans leur vie personnelle les ont transformé-e-s. La noblesse de l'idéal ne suffit plus à les mobiliser; la conjoncture les a amenés à intégrer toutes les dimensions de leur vie dans leur engagement.

Ils sont plus à l'écoute, moins doctrinaires: à l'écoute du réel des autres, d'eux-mêmes. Les militantes avec des enfants ont été questionnées sur leurs choix et leur rythme de vie. Les parents ont dû redoubler de créativité et de patience pour transmettre aux enfants leur passion pour la justice sociale. Louise Garnier travaille au Resto pop, un organisme qui sert des repas aux assistés sociaux; elle a aussi des adolescents à la maison. Avec son époux, plutôt que d'amener ses enfants à des manifs ou de les initier à signer des pétitions, elle entretient des liens réguliers avec une famille guatémaltèque en exil. Parmi ces militants-e-s, plusieurs religieux, religieuses et prêtres ont fait une nouvelle synthèse de leurs valeurs et de leurs choix.

Par d'autres aspects, ils et elles sont demeurés semblables à toutes les générations de militants. «La solidarité n'est pas une stratégie mais leur vie... ils ont

fait le choix de prendre chair dans les milieux populaires, d'être solidaires avec eux pour s'en sortir avec eux», rapporte Yves Chevrier dans une étude exploratoire du vécu des militants chrétiens québécois. Le partage de vie avec les appauvris constitue la motivation principale pour continuer de travailler à transformer notre société.

Jacinthe Ouellette a commencé à s'impliquer socialement il y a cinq ans; elle est maintenant coordonnatrice de la production et de la gestion du personnel au Resto pop. «Au Resto pop, raconte-t-elle, le café, le sourire du matin, l'entraide ça me stimule. On s'est fait voler plusieurs fois l'épicerie du mois: les gens se sont cotisés et ont fait la «run» de surveillance le soir». Louise confie qu'avec les femmes guatémaltèques ou québécoises «c'est la solidarité des femmes qui me fait vivre».

Espoirs et désespoirs

Les militants ont changé, le Québec aussi. Pour Louise Garnier le mouvement de non-violence est très inspirant. «Ces nombreux hommes et femmes qui occupent des bases militaires sans relâche, subissent la répression et maintiennent jour après jour leur présence. Ces personnes ont des options claires, certaines laissent même leur travail pour se consacrer à cette cause, même si elles savent bien

qu'une société non-violente n'existera pas demain. Les longues marches pour la paix, pour le plein emploi, rendent actuelles les marches de libération du peuple juif dans l'Ancien Testament.»

Pierre Vallières quant à lui affirme: «Le mouvement féministe a changé le paysage de la militance. Jusqu'en '70 la militance était presque exclusivement une affaire d'hommes, dirigée par des hommes, définie par des hommes, répercutée par des hommes, publicisée par des hommes. Les femmes étaient les colleuses d'enveloppes, les secrétaires... elles ont questionné l'ensemble des relations inter-personnelles». Marquée par la lutte des femmes, la jeune génération est très attachée à l'authenticité et à la vérité personnelle. Elle est par conséquent méfiante face à la magouille politique actuelle. Pour Pierre, il apparaît clairement que le mouvement féministe est là pour durer.

Les groupes populaires qui partent des besoins des gens, comme le Carrefour familial et la Coalition sur l'alimentation dans Hochelaga-Maisonneuve et Madame Prend Congé à Pointe St-Charles, stimulent Louise Garnier, Jacinthe Ouellette et Denise Larocque. Elles apprécient que ces groupes, entre autres, travaillent avec et non pour ou à la place des gens. Denise quant à elle se méfie des spécialistes qui imposent leur point de vue dans les groupes sans être vraiment à l'écoute de l'expertise pratique des gens du quartier.

Mais il y a aussi au Québec des phénomènes sociaux qui déçoivent. Pierre Vallières est très inquiet de la coupure entre la nouvelle génération et les précédentes. «Les jeunes ont une culture de l'éphémère; pour eux la guérilla, une grève... tout est pareil. Ils n'ont pas de culture historique parce que les adultes ont démissionné et que les enseignants ne leur donnent pas une contrepartie à l'information.» Il nous faut, selon lui, recréer des lieux de solidarité, les lieux traditionnels — le

quartier, l'école et la famille — ayant tous éclaté.

Militants et Église

À l'inverse des évêques québécois dans leur rapport au pape en 1983 qui parlent de l'Église du Québec comme d'un peuple en exil sur une terre étrangère, les militants-es sont davantage en exil dans l'Église que dans le monde. Pour eux et elles, les enjeux politiques et sociaux ont priorité sur les enjeux religieux. Ils portent des jugements sur l'appareil ecclésiastique: «l'Église est ailleurs» déphasée... désincarnée... sur la mezzanine». Mais ils n'affirment jamais qu'ils ne sont plus d'Église.

Dans son enquête, Yves Chevrier se demande qui porte la tradition chrétienne vivante? Qui est porteur de ce courant d'esérance forte qui a son origine en Dieu? Dans toutes les entrevues, il apparaît clairement que les militants témoignent de cette tradition vivante où donner un verre d'eau au plus petit est un verre d'eau donné à Jésus lui-même.

Les militants chrétiens sont conscients de s'inscrire dans une pratique évangélique, mais la majorité vivent leur foi seul. Quelques-uns, comme Denise, sont membres de communautés de base. Dans sa communauté, depuis quinze ans

à Pointe-St-Charles, ils prennent en main avec un prêtre-ouvrier leur réflexion et leur prière chrétiennes. Le groupe n'échappe pas aux écueils de tout groupe humain mais constitue un appui majeur dans son engagement. Louise parle de son équipe de revision de vie comme d'une balise, d'un chemin dans sa vie.

L'engagement socio-politique a conduit les chrétiens-nes à une reformulation de leur expérience religieuse et à une pratique nouvelle de leur foi. La réflexion, l'intériorité, la prière persistent sous différentes formes. Dans son expérience originale de militant politique redevenu chrétien, Pierre Vallières affirme: «Ma rupture avec l'institution-Église ne m'a pas empêché de poursuivre mon questionnement sur le sens de la vie, de la mort... Dans les années '80 j'ai pris du temps pour méditer, sans même appeler ça méditation, je me suis arrêté. Je me suis ressenti sur la même longueur d'onde que Jésus-Christ... Je veux être chrétien dans un monde sécularisé, pluraliste, sceptique, en recherche et non dans un monde de réponse».

Défis

Pierre affirme qu'il nous faut revenir à l'analyse. Elle nous permet de ne pas être victime de l'information, d'identifier et de

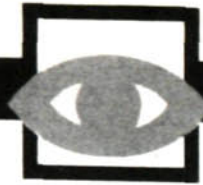
démâser les sources de pouvoir. Elle permet aussi de prévoir aussi les retours de l'histoire, par exemple le fascisme.

Jacinthe, Louise et Pierre déplorent le manque de lieux pour partager et creuser leur engagement. Tous et toutes ont connu l'appui d'un groupe: dans leur travail, dans les comités de citoyens (ancien nom pour groupe populaire), dans un HLM ou dans une communauté de foi. Louise affirme qu'une communauté qui partagerait la responsabilité de ses adolescents l'aiderait à vivre un engagement plus radical.

«Le Québec n'est pas encore sorti de son apathie, il nous manque de radicalisme» dit Pierre Vallières. Les militants-es doivent être clairs. Tout en étant à l'écoute, ils ne peuvent tout cautionner. Il faut faire une critique radicale de tous les pouvoirs, y compris celui de l'Église. On doit en faire une critique radicale dans l'espoir de la transformer.»

Moins corsée que certaines précédentes, la cuvée '80 des militants chrétiens? À voir la coalition autour du MEMO, la participation de plusieurs à Solidarité populaire Québec, les 250 personnes réunies par le colloque du Centre de pastorale en milieu ouvrier, je dirais qu'un grand cru s'annonce dès que la conjoncture politique sera plus favorable. △





par HENRI LAMOUREUX

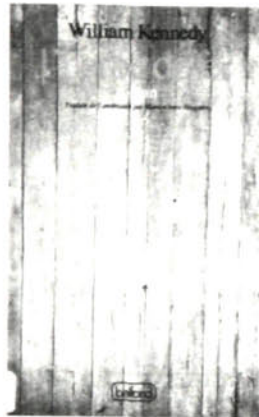
L'outre Amérique

La critique ne tarit pas d'éloges à son endroit. Le Washington Post Book World dit de lui «qu'il invente la littérature américaine». Il fut récipiendaire du prestigieux Pulitzer et de nombreux autres prix littéraires importants. Son nom: William Kennedy.

Cet auteur mérite les compliments qu'on lui adresse. Il suffit pour s'en convaincre de lire **L'herbe de fer**, roman qui est publié pour la première fois en français chez Belfond.

Il s'agit d'un ouvrage qui exprime avec une force peu commune toute la tendresse qui peut unir des personnes n'ayant pour seul héritage qu'une misère sans nom. L'univers de ce roman est celui des clochards, des sans-abri, de celles et ceux qui sont l'important résidu d'un système social implacablement injuste. Les personnages que Kennedy fait vivre sont semblables aux femmes et aux hommes que nous cherchons trop souvent à éviter lorsque nous les croisons sur la rue Sainte-Catherine ou Dorchester, à l'heure où les «yuppies» s'installent à la terrasse des cafés à la mode pour parler d'Art, du temps où ils étaient socialistes, d'abris fiscaux et des derniers sondages politiques qui les donnent toujours gagnants à la loterie des privilèges.

Il y a chez Kennedy beaucoup de cette puissance que l'on retrouve chez certains auteurs américains: Steinbeck par exemple. Une fa-



çon de présenter les choses et les situations avec un humour qui ne vient pas édulcorer la misère réelle et insoutenable des protagonistes du drame humain qui nous est offert en lecture.

Les auteurs de la trempe de Kennedy font oeuvre éminemment utile en nous rappelant que tout à côté de notre Amérique de l'abondance, qu'en marge des quartiers et des banlieues où ronronnent nos confortables petites personnes, existent des êtres qui n'ont en partage que la rue: le supermarché des poubelles, le confort des bancs de parcs, les amours tarifés, le mauvais alcool. La très grande qualité des personnages de **L'herbe de fer**, leur générosité, nous ramène au fondamental car, au-delà de cette misère, de cette douleur, de cette oppression, les transcendant, règne une qualité d'humanité qu'aucune fortune, jamais, ne saura acheter.

L'herbe de fer est un roman puissant, essentiel, efficace. À lire absolument.

William Kennedy, **L'herbe de fer**, roman, Paris, Belfond, 1986, 247 p.

Le débat sur le libre-échange

La conclusion d'un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis constitue un événement majeur qui risque d'entraîner des conséquences fort importantes pour le développement du Québec.

Un tel événement mériterait que l'État s'engage dans un travail d'éducation et d'information qui viendrait concrétiser une attitude respectueuse d'une vie démocratique que l'on se plaît à citer en exemple aux peuples de la Terre. Or, il semble bien que nos dirigeants politiques considèrent que nous ne sommes pas assez intelligents pour comprendre toute la subtilité du «miracle» produit par Monsieur Reisman. Il nous faut donc chercher nous-mêmes l'information indispensable à la compréhension des enjeux liés à cette entente politico-commerciale.

Dans cette perspective, nous vous suggérons deux ouvrages récents. Le premier, **L'industrie américaine**, nous offre une analyse

intéressante de l'état de l'industrie au sud du 45^{ème} parallèle en cette fin de siècle. Le second, **L'économie du gaspillage: la crise américaine et les politiques reaganiennes**, jette un éclairage sur l'idéologie qui soutient les orientations économiques de l'actuelle administration américaine.

Ces deux ouvrages, l'un édité au Québec, l'autre en France, nous aident à mieux comprendre ce qui se passe chez nos voisins et ainsi saisir leur intérêt dans ce qui nous est présenté comme un cadeau des États-Unis à des voisins autrement quantité négligeable.

Bertrand Bellon, Jorge Niosi, **L'industrie américaine: fin de siècle**, essai, Montréal, Boréal, 1987, 259 p.

Samuel Bowles, David M. Gordon, Thomas E. Weisskopf, **L'économie du gaspillage: la crise américaine et les politiques reaganiennes**, Paris, La découverte, 1986, 377 p.

Henri Lamoureux est écrivain et éthicien.

Tanné-e-s d'être sur le Carreau

Co-production: FRAPRU, Centre St-Pierre
Réalisation: Jean Tremblay (1987) 22 min.

Derrière le scandale de 15 000 sans-abri au Québec, il y a des centaines de milliers d'individus et de ménages qui vivent dans la peur constante de se voir, à leur tour, condamnés à vivre sur des trappes d'air chaud ou dans des cages d'escalier.

Tanné-e-s d'être sur le

carreau témoigne des multiples actions menées aux quatre coins du Québec en cette année internationale du logement des sans-abri, par ceux et celles qui refusent de faire les frais de la spéculation immobilière.

Disponible au Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain (FRAPRU) 1212 Panet, local 318, Montréal, H2L 2Y7, (514) 522-1010.

DEMANDER
NOTRE BROCHURE

Le programme des Belles soirées et matinées
Hiver-printemps 1988:

une occasion de suivre des activités d'enseignement
de courte durée, sans pré-requis, notamment:
en soirée.

La photo: art et miroir d'un pays

Invité Michel Lessard, professeur au Département d'histoire
de l'art de l'Université du Québec.

Les mercredis 3, 10 et 17 février. Frais: 25\$

La relation d'aide dans le quotidien

Invité Jean-Luc Hétu, chargé de cours en psychologie
à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec

Les jeudis 4, 11 et 18 février. Frais: 25\$

La Bible et les récits sur l'enfance de Jésus

Invité André Myre, professeur à la Faculté de théologie
de l'Université de Montréal.

Les mercredis 2, 9 et 16 mars. Frais: 25\$

L'hypoglycémie et les maladies reliées au sucre

Invité Hugues Beauregard, endocrinologue, professeur
à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Les mardis 29 mars, 5 et 12 avril. Frais: 25\$

RENSEIGNEMENTS: 343-5863



Université de Montreal
Faculté de l'éducation permanente



L'AUTRE

ACTUALITÉ

L'AUTRE ALTERNATIVE

Un dossier étoffé.

Un vu, lu, entendu amélioré.

Et toujours nos thèmes habituels :
Politique sur la scène, économie
mouvements sociaux, international,
l'avenir aujourd'hui et fourre-tout.

Prochain numéro : février 1988

Abonnez-vous

ABONNEMENT (4 numéros)

Abonnement régulier 10 \$

Abonnement de groupe 15 \$

Abonnement de soutien 20 \$

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : _____

Faites votre chèque à l'ordre de L'Autre Actualité et retournez le tout à :
6376, rue Saint-Denis, Montréal, Québec, H2S 2R7

**Nous voguerons à contre-courant
avec vous.**

Revue féministe bimestrielle

Communiqu'ELLES



Êtes-vous intéressée à :

- suivre l'Actualité des femmes;
- recevoir l'information sur les organismes et les regroupements de femmes;
- connaître les multiples ressources offertes par le réseau féministe. **Abonnez-vous dès maintenant!**

Tarifs d'abonnement :

12 \$/1 an

22 \$/2 ans

30 \$/3 ans

18 \$/institutions (1 an)

Les Éditions

Communiqu'Elles

3585, St-Urbain

Montréal, Québec

H2X 2N6

(514) 844-1761



SUCO

Nous y sommes avec vous

Famine, guerre, pauvreté, répression, violence... voilà les images du Tiers-Monde que nous transmettent les grands médias.

Mais ces images cachent une histoire toute aussi réelle, peu connue et pleine d'espoir: l'histoire de paysans et paysannes qui se prennent en main, qui s'organisent et travaillent avec acharnement au développement de leur pays.

SUCO croit fermement qu'il faut travailler à éliminer de façon permanente non seulement les effets mais aussi les causes du sous-développement. C'est pourquoi nous encourageons les projets d'auto-développement, c'est ainsi que nos coopérants-coopérantes travaillent en collaboration avec des groupes communautaires, des associations paysannes, des groupes de femmes, des coopératives et bien d'autres.

Ce sont des projets modestes mais qui ont l'avantage de satisfaire aux besoins de l'ensemble de la communauté.

*merci
de tout*



Nous voulons remercier toutes les personnes,
tous les groupes parmi la population, tous les syndicats qui,
au cours de ces deux années, ont donné sans ménagement
un appui moral et financier
aux travailleuses et travailleurs du Manoir Richelieu.

Le Conseil Central de Montréal (CSN) se joint
aux travailleuses et travailleurs du Manoir Richelieu
pour vous souhaiter

un joyeux Noël et une bonne année!



LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111